

LA REVUE REFORMÉE

Que ton règne vienne ! *Le royaume de Dieu dans l'Eglise et la société* **Carrefour 2018 de la Faculté Jean Calvin** **Seconde partie**

Gert KWAKKEL « Que ton règne vienne » Que demandons-nous dans cette requête ?	1
Nicolas FARELLY « Au nom de Jésus » : l'autorité du Christ dans la vie chrétienne	15
Pierre-Sovann CHAUNY Les guérisons, exorcismes et miracles sont-ils les signes habituels du royaume ?	39
Jean-Philippe BRU « Sur la terre comme au ciel » : une évaluation de la théologie « dominationiste » de Peter Wagner	59
Jean-Philippe BRU Le grand transfert de richesses de la fin des temps. Que faut-il en penser ?	73
Yannick IMBERT La place du royaume dans le mandat missionnaire	83

N° 294 – 2020/2 – AVRIL 2020 – TOME LXXI – 4 FOIS/AN



La Revue réformée

publiée par

l'association *LES ÉDITIONS KERYGMA*

33, avenue Jules Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE

CCP MARSEILLE 0282074S029/77 Éditions Kerygma/Revue réformée

IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 4S 029 77

BIC : PSSTFRPPMAR

Comité de rédaction

R. BERGEY, P. BERTHOUD, J.-P. BRU, D. COBB, D. BERGESE

Y. IMBERT, M. JOHNER, G. KWAKKEL et P. WELLS

J.-M. GENET (correcteur)

Comité de référence

G. CAMPBELL, W. EDGAR, F. HAMMANN, H. KALLEMEYN

Site internet : J.-M. MERMET

Editeur : Jean-Philippe BRU
jphilbru@gmail.com

LA REVUE RÉFORMÉE a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL.
Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de théologie réformée
d'Aix-en-Provence, «avec le concours de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises et Facultés de théologie réformées françaises et étrangères».

LA REVUE RÉFORMÉE se veut «théologique et pratique» ;
elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs –
qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

Couverture: maquette de Christian GRAS

« Que ton règne vienne »

Que demandons-nous dans cette requête ?

Gert KWAKKEL

Professeur d'hébreu et d'Ancien Testament à la Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence et à la Faculté de théologie des Eglises réformées (libérées) de Kampen (Pays-Bas)

« Que ton règne vienne » : c'est ici la deuxième intention de la prière que Jésus a enseignée à ses disciples, le Notre Père. Cette prière et cette demande sont très connues. Nous les utilisons souvent, peut-être chaque semaine pendant le culte dominical, ou même chaque jour. Mais que demandons-nous concrètement quand nous nous servons de ces mots : « Que ton règne vienne » ? Quelle est l'attitude qui correspond à cette demande et que nous devons adopter quand nous la présentons à Dieu ?

Nous allons essayer de trouver une réponse à ces questions par la lecture de quelques passages bibliques. Il s'agit notamment de textes antérieurs au Sermon sur la montagne en Matthieu 5-7, dans lequel Jésus a transmis les paroles du Notre Père à ceux qui l'écoutaient (voir Mt 6.9-13).

Daniel 2

Le premier texte qu'il faut aborder est le récit du rêve du roi Nebucadnetsar à propos d'une statue, récit qui se trouve au chapitre 2 du livre de Daniel. Cette statue était d'une splendeur extraordinaire. Sa tête était en or, sa poitrine et ses bras en argent, son ventre et ses cuisses en bronze, ses jambes en

fer, ses pieds en partie en fer et en partie en argile. Dans son rêve, le roi a aussi vu qu'une pierre, qui s'était détachée sans aucune intervention extérieure, a frappé la statue et l'a pulvérisée tout entière. Puis cette pierre est devenue une grande montagne et elle a rempli toute la terre (Dn 2.31-35).

La statue symbolise des royaumes qui allaient se succéder les uns aux autres. La tête en or représente Nebucadnetsar lui-même. Son royaume était plus splendide que ceux qui allaient le suivre, mais il partageait également l'aspect terrifiant qui était propre à toute la statue (voir Dn 2.31). Cela correspond au comportement dont Nebucadnetsar fait preuve dans ce même récit : il se montre un roi cruel, qui exige l'impossible de ses serviteurs et les menace de mort s'ils manquent d'obéir à ses ordres (Dn 2.2-5, 10-11). En cela, le règne de Nebucadnetsar préfigure déjà le quatrième royaume, celui symbolisé par les jambes de fer, qui pulvérisera et écrasera les autres, tout comme le fer brise tout (Dn 2.40). Ainsi, on reconnaîtra facilement dans la statue tout entière aussi bien la splendeur que la nature opprimante des grands empires !

Cependant, toute cette splendeur n'empêche pas que la statue se tienne debout sur des pieds fragiles : de l'argile et du fer, qui ne peuvent produire un fondement solide, puisqu'ils ne se mélangent pas (Dn 2.41-43). Il semble que le roi Nebucadnetsar en était un peu conscient, car, couché sur son lit, il réfléchit sur l'avenir, ce qui peut dépeindre un roi aux prises avec des soucis (Dn 2.29). Quoi qu'il en soit, il est évident que l'oppression, telle que celle mise en œuvre par Nebucadnetsar, découle souvent de la crainte.

La pierre, qui a pulvérisé la statue entière, symbolise quant à elle le royaume que le Dieu du ciel allait faire surgir. Ce royaume allait mettre fin à tous les royaumes représentés par les différentes parties de la statue, tandis que lui-même subsisterait éternellement (Dn 2.44-45). Cet élément du rêve annonce donc l'avènement d'une époque où toute la terre sera

soumise à ce royaume éternel, que Dieu établira. Et comme c'est Dieu lui-même qui fera surgir ce royaume, on pourrait l'appeler le règne ou le royaume de Dieu.

L'avènement de ce royaume n'implique certes pas que Dieu s'empare du pouvoir, pouvoir qu'il ne détiendrait pas auparavant. Aux versets 20-21 du même chapitre, Daniel loue déjà son Dieu, le Dieu du ciel (*cf.* v. 19), comme celui qui a toute la sagesse et toute la force, qui change les temps et les circonstances, qui renverse et établit les rois. C'est lui et personne d'autre qui a donné la royauté et toute sa gloire au roi Nebucadnetsar (Dn 2.37). Le Dieu Créateur n'a jamais cessé d'être le roi de ce monde et d'y régner effectivement. En revanche, l'avènement de ce royaume, qu'il inaugure, veut tout d'abord dire qu'il va user de son pouvoir divin pour mettre fin aux empires humains, aussi splendides et terrifiants qu'ils soient. Voilà quelque chose que nous demandons lorsque nous prions : « Que ton règne vienne ! »

En même temps, il faut se rendre compte que ce règne est symbolisé par une pierre. Cette pierre n'a pas l'aspect splendide et magnifique de l'or, de l'argent et du bronze. Il s'ensuit que si nous prions pour l'avènement de ce règne, il est inconcevable que nous désirions splendeur et gloire pour nous-mêmes, comme si cela en était un élément essentiel.

En plus, il faut noter que la pierre s'est détachée sans aucune intervention extérieure. Ce ne sont pas nos efforts humains qui la font bouger. Au contraire, le royaume représenté par la pierre arrive sur terre comme un don de Dieu seul, venant du ciel. Le comportement de Daniel dans la suite de l'histoire est tout à fait conséquent avec cette révélation. Il n'entreprend rien pour s'emparer du pouvoir, mais il reste simplement à son poste, comme serviteur de Nebucadnetsar. Il continue à travailler pour le bien-être de ce dernier, tout en restant fidèle à son Dieu et obéissant à ses commandements (*cf.* Dn 2.48-49).

Enfin, le règne, dont nous demandons l'avènement et qui sera destructeur pour les régimes de ce monde, est aussi un règne qui remplira toute la terre. Cela veut dire que rien ne sera exclu de sa domination. Nous ne pouvons prier cela, à moins que nous soyons prêts à nous soumettre à son autorité dans toute notre vie.

Daniel 7

Bien des années après, Daniel lui-même a fait un rêve et eu une vision qui faisait également mention d'un règne éternel sur tous les peuples. Dans cette vision, celui qui reçoit la domination totale est quelqu'un qui ressemble à un fils de l'homme ; c'est-à-dire qu'il a l'aspect d'un être humain :

Pendant que je regardais dans mes visions nocturnes, quelqu'un qui ressemblait à un fils de l'homme est venu avec les nuées du ciel. Il s'est avancé vers l'Ancien des jours et on l'a fait approcher de lui. On lui a donné la domination, la gloire et le règne, et tous les peuples, les nations et les hommes de toute langue l'ont servi. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera pas et son royaume ne sera jamais détruit. (Dn 7.13-14)¹

A la lumière du Nouveau Testament, nous y reconnaissons celui qui s'est présenté lui-même comme le Fils de l'homme venu du ciel : Jésus-Christ (voir par exemple Jn 6.62). Toutefois, dans l'explication qui suit la vision, ce n'est pas un seul homme qui reçoit la domination éternelle. Voici ce que nous pouvons lire au verset 27 :

Le royaume, la domination et la grandeur de tous les royaumes présents sous le ciel seront donnés au peuple des saints du Très-Haut. Son règne est un règne éternel et tous les dominateurs le serviront et lui obéiront.

¹ Sauf indication contraire, les citations bibliques sont prises de la version Second 21.

Autrement dit, celui qui ressemble à un fils de l'homme représente aussi tous ceux qui appartiennent à Dieu et forment un peuple saint.

Ces personnes saintes sont tout d'abord ces Israélites pour qui Dieu va accomplir l'ancienne promesse faite en Exode 19.5-6 :

Maintenant, si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez personnellement parmi tous les peuples, car toute la terre m'appartient. Vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte.

Plus tard, le Nouveau Testament montrera que la promesse prophétique révélée en Daniel 7.27 ne s'applique pas seulement aux Israélites fidèles, mais à tous ceux qui croient en Jésus-Christ, comme l'écrit l'apôtre Paul en 2 Timothée 2.12 : « Si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui. » De même, Apocalypse 22.5 dit au sujet des serviteurs de Dieu : « Et ils régneront aux siècles des siècles. » Il s'ensuit que le règne dont nous demandons l'avènement en priant le Notre Père est un règne auquel seront appelés ceux qui ont vraiment consacré toute leur vie à Dieu.

En outre, Daniel 7.21-22 montre que le moment où les saints du Très-Haut recevront la domination est celui où Dieu viendra leur faire justice :

J'ai vu cette corne faire la guerre aux saints et l'emporter sur eux, jusqu'au moment où l'Ancien des jours est venu faire justice aux saints du Très-Haut. Le moment où les saints ont pris possession du royaume est alors arrivé.

Cette intervention de Dieu (l'Ancien des jours) mettra un terme à la persécution dont auront souffert les saints par suite de la terreur exercée par la quatrième bête figurant dans la vision de Daniel 7, et surtout par une de ses cornes (voir v. 23-26). Autrement dit, prier pour l'avènement du royaume éternel de Dieu et de ses saints veut aussi dire demander la fin de

la persécution des croyants. Celle-ci ira de pair avec l'inauguration du règne juste, le règne messianique dont une description se trouve, par exemple, en Esaïe 32. L'exaucement de la demande « Que ton règne vienne » sera donc un jour de joie immense, un jour de liberté et de délivrance pour tous ceux qui auront vraiment été fidèles à Dieu.

Matthieu 3.2

Venons-en maintenant aux passages de l'évangile selon Matthieu qui parlent du royaume de Dieu (ou de son règne) et qui précèdent le Sermon sur la montagne en Matthieu 5-7. Le premier texte à considérer est Matthieu 3.2, où Jean-Baptiste dit : « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. »

Ici, il est question du « royaume des cieux » et non du « règne de Dieu », mais il n'y a pas de réelle différence, puisque les deux expressions désignent la même chose. En premier lieu, en effet, là où la langue française utilise deux mots, « royaume » et « règne », le grec des textes originaux n'en a qu'un seul (*basileia*). Il en va de même pour l'hébreu et l'araméen de l'Ancien Testament (respectivement, *malkouth* et *malkou*). C'est pourquoi nous avons utilisé « règne » et « royaume » l'un à côté de l'autre, sans distinction, jusqu'ici. Et en second lieu, pour ce qui est de la différence entre « des cieux » et « de Dieu », on constatera que la première expression est spécifique à l'évangile de Matthieu. Cette préférence reflète probablement l'habitude juive de limiter l'emploi du nom divin au minimum nécessaire. De toute façon, le royaume ou le règne dont Jean-Baptiste parle en Matthieu 3.2 est quelque chose qui vient des cieux, donc directement de Dieu. A cet égard, l'expression correspond exactement à ce que nous avons trouvé en Daniel 2 : la pierre, qui représente

le règne que Dieu établit lui-même, s'est détachée sans aucune intervention humaine.

Néanmoins, après avoir lu Daniel 2 et 7, nous pouvons être un peu surpris par ce que Jean-Baptiste dit au sujet de l'avènement du royaume. Dans les deux chapitres de Daniel, le moment de l'inauguration du royaume semble être quelque chose dont nous pouvons nous féliciter, puisqu'elle met fin à la terreur des grands empires de ce monde. Or, Jean-Baptiste ne dit pas : « Réjouissez-vous, car le jour de votre délivrance est sur le point d'arriver ! » Bien au contraire, il appelle ses compatriotes, les Juifs de l'époque, à la repentance et à la conversion. Il en révèle aussi la raison : si ceux qui l'écoutent refusent de se repentir et de se convertir, ils n'échapperont pas au jugement de Dieu qui va venir :

Déjà la hache est mise à la racine des arbres ; tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera donc coupé et jeté au feu. Moi, je vous baptise d'eau en vue de la repentance, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de porter ses sandales. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu. Il a sa pelle à la main ; il nettoiera son aire de battage et il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint pas. (Mt 3.10-12)

Les Juifs qui se trouvaient devant Jean-Baptiste étaient, en règle générale, des gens sérieux et apparemment fidèles à la loi de Dieu. Néanmoins, sans repentance ni conversion, eux aussi risquaient d'être soumis à un traitement semblable à celui réservé aux empires symbolisés par la statue du rêve de Nebucadnetsar. Comme ces empires, ils pourraient bien être pulvérisés par l'avènement du règne de Dieu ! La seule façon d'échapper à ce triste sort consiste d'abord à reconnaître la juste colère de Dieu contre soi-même, comme Jean-Baptiste le dit aux pharisiens et sadducéens : « Qui vous a appris à fuir la colère à venir ? » (Mt 3.7) Et ensuite, la fuite n'étant pas

possible, il ne reste que la soumission, qui s'exprime par l'immersion dans l'eau du baptême.

Si nous prions « Que ton règne vienne » en toute sincérité, cela signifie donc que nous sommes prêts à nous repentir et à nous convertir. En formulant cette demande, nous acceptons de confesser que nous avons mérité la colère de Dieu... à moins que nous nous croyions supérieurs à ces pharisiens et sadducéens qui écoutaient Jean-Baptiste !

Matthieu 4.17 et 12.28-30

Heureusement, ce n'est pas la fin de l'histoire. Jésus de Nazareth, lui aussi, vient vers Jean-Baptiste, pour être baptisé par lui. Bien qu'il n'ait commis aucun péché, il accepte d'être baptisé comme s'il était aussi pécheur que ses compatriotes (Mt 3.13-15). Il se montre solidaire avec eux et avec nous. Il porte le fardeau de nos actes d'infidélité envers Dieu et notre prochain.

Puis, l'Esprit l'emmène dans le désert pour être tenté par le diable pendant quarante jours. Cela nous rappelle les quarante ans où le peuple d'Israël a séjourné dans le désert. Pendant cette période, Dieu lui-même avait mis le peuple à l'épreuve (voir Dt 8.2). En quelque sorte, Jésus a dû refaire le parcours de son peuple, les Israélites. Il prend leur place, mais contrairement à eux et à leurs ancêtres Adam et Eve, il résiste aux tentations du diable et remporte sa première victoire sur lui (Mt 4.1-11).

Ensuite, Jésus s'installe en Galilée pour y apporter la lumière, le signe du salut, comme cela avait été annoncé par le prophète Esaïe : « Le peuple assis dans les ténèbres a vu une grande lumière. » (Mt 4.16) Alors Jésus commence à prêcher. Mais chose surprenante, son message est exactement le même que celui de Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. » (Mt 4.17) Ce qui montre clairement

que cet appel reste d'actualité pour ceux qui prient « Que ton règne vienne ».

Cependant, l'avènement du règne se révèle déjà par les signes accomplis par lui :

Jésus parcourait toute la Galilée ; il enseignait dans les synagogues, proclamait la bonne nouvelle du royaume et guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. (Mt 4.23)

Il apportait la guérison à des démoniaques, des épileptiques et des paralysés (Mt 4.24). L'avènement du règne, que nous demandons dans le Notre Père, va donc de pair avec la guérison de toute maladie et de toute influence diabolique.

Cela va être confirmé plus tard en Matthieu 12.28-30. Juste avant ce passage, Jésus a guéri un démoniaque, qui était aveugle et muet. Alors, les pharisiens prétendent qu'il doit le pouvoir d'accomplir de tels actes à l'aide de Bézélzéboul, le prince des démons. Jésus met immédiatement en évidence l'illogisme de cette accusation : si tel était le cas, Satan chasserait Satan et son royaume ne pourrait pas subsister (Mt 12.25-26). Non, il n'y a qu'une seule explication à cet acte impressionnant de Jésus : il l'a accompli par l'Esprit de Dieu. « Mais, ajoute-t-il, si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, alors le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous. » (Mt 12.28)

Le pouvoir sur les démons, donné à Jésus par l'Esprit, constitue la preuve de l'avènement du royaume de Dieu. Sans ce pouvoir, Jésus n'aurait pas été en mesure d'entrer dans la maison du diable et lui arracher ses biens, c'est-à-dire délivrer cet homme possédé, aveugle et muet, de son emprise :

Ou encore, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il n'a pas d'abord attaché cet homme fort ? Alors seulement il pillera sa maison. (Mt 12.29)

La lutte de Jésus contre le diable et les victoires qu'il remporte sur lui grâce au pouvoir de l'Esprit de Dieu font donc partie intégrante de l'avènement du royaume.

Or, dans ce combat spirituel, personne ne peut rester neutre, comme le dit Jésus au verset 30 : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne rassemble pas avec moi disperse. » C'est pourquoi, si nous désirons l'avènement du règne de Dieu, nous devons prendre parti et nous mettre à son service. C'est Dieu seul qui fait venir son règne, mais nous ne devons pas pour autant nous croiser les bras.

Matthieu 5.3, 10

Nous arrivons maintenant au Sermon sur la montagne, dont le Notre Père fait partie. Jésus commence ce long discours par les béatitudes. Dans la première des béatitudes, Jésus parle déjà du royaume des cieux : « Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ! » (Mt 5.3, Louis Segond 1910) La même phrase va revenir à la fin : « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux leur appartient ! » (Mt 5.10) La promesse relative au royaume enveloppe donc toutes les autres présentes dans les béatitudes. On peut en conclure que ces autres promesses peuvent être considérées comme divers aspects du don du royaume. Autrement dit, hériter du royaume va de pair avec l'accomplissement des promesses suivantes : être consolé, recevoir la terre en héritage, être rassasié, obtenir miséricorde, voir Dieu, être appelé fils de Dieu (Mt 5.4-9).

Toutes ces dons font partie de la récompense attribuée aux fidèles disciples de Jésus. Mais au verset 12, Jésus précise que leur récompense « sera grande au ciel », ce qui implique qu'ils ne vont pas la recevoir entièrement ici-bas. De plus, les promesses des béatitudes s'adressent tout d'abord aux « pauvres en esprit ». Le sens de cette expression est beaucoup débattu.

Quel qu'en soit le sens exact, elle fait référence à l'humilité de ceux dont Jésus évoque les caractéristiques en égrenant les béatitudes. Il s'agit de ceux qui pleurent, qui sont doux, qui ont faim et soif de justice, qui font preuve de bonté, qui ont le cœur pur et qui procurent la paix (Mt 5.4-9). Ceux-là ne peuvent pas compter sur l'aide de grandes forces humaines ou terrestres. Bien au contraire, ils sont persécutés pour la justice et acceptent cette situation (Mt 5.10-11).

Si nous prions « Que ton règne vienne », nous devons accepter cet enseignement de Jésus : le règne appartient à des personnes telles que les humbles et les persécutés. Suivre Jésus veut dire qu'il faut être prêt au combat à ses côtés (voir la discussion de Mt 12.30 ci-dessus). Dans l'évangile de Matthieu, cet appel est donc précédé par la description des caractéristiques des disciples de Jésus telles que nous venons de les voir dans les béatitudes. Ces caractéristiques soulignent bien que, nous qui sommes appelés au combat, nous n'avons pas à faire venir le royaume du Christ par nos propres moyens. Loin de là, il faut bien plutôt attendre toute notre force de Dieu.

Matthieu 5.19-20

Nous arrivons maintenant au dernier texte où Jésus fait référence au royaume des cieux avant d'enseigner à ses disciples le Notre Père. Il s'agit de Matthieu 5.19-20. Ces versets font partie d'un passage dans lequel Jésus affirme que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, son objectif n'est pas d'abolir la loi ou les prophètes. Au contraire, aucun élément de la loi, même le plus petit, ne disparaîtra avant que tout ne soit arrivé (Mt 5.17-18). C'est alors qu'il prononce ces avertissements :

Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire de même sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera aux autres, celui-là sera appelé

grand dans le royaume des cieux. En effet, je vous le dis, si votre justice ne dépasse pas celle des spécialistes de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. (Mt 5.19-20)

Selon ces paroles, les règles en vigueur dans le royaume de Dieu stipulent que seulement ceux qui mettent les commandements de Dieu en pratique y sont considérés comme des personnes dignes de respect. En plus, les portes du royaume ne seront ouvertes qu'à ceux dont la justice surpasse celle des spécialistes de la loi et des pharisiens, c'est-à-dire la justice de ceux dont on croyait qu'ils étaient plus obéissants à la loi divine que tous les autres. Si tel est le cas, il va sans dire que si nous désirons l'avènement de ce royaume, nous ne pouvons pas nous débarrasser de ce que Dieu nous ordonne. Il faut, tout au contraire, nous montrer prêts à obéir à toute la volonté de Dieu.

A ce stade, nous pouvons avoir la désagréable impression que Jésus met l'accès au royaume hors de notre portée. Qui peut prétendre avoir obéi à tous les commandements de Dieu ? Qui peut dire que le droit d'entrée lui revient ?

Heureusement, c'est le Seigneur Jésus lui-même qui nous invite à formuler cette prière : « Que ton règne vienne ! » Et il y ajoute tout de suite la demande suivante : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! » A travers ces paroles, Jésus nous exhorte à demander à notre Père céleste de nous accorder ici-bas le même zèle pour la mise en pratique de la volonté de Dieu que celui des anges dans le ciel. Si Jésus nous appelle à présenter de telles demandes, nous pouvons être sûrs que Dieu le Père nous exaucera. En outre, n'a-t-il pas donné sa propre vie à la croix pour nous réconcilier avec son Père ? Il est donc certain que le Père, le Fils et le Saint-Esprit nous viendront en aide, pour que nous tous, qui nous confions en lui, parvenions à cette obéissance parfaite à la volonté de Dieu, au moment prévu.

Conclusion

En résumé, dans la deuxième demande du Notre Père, nous prions Dieu de laisser venir son règne, qui mettra fin aux empires humains et à la persécution qu'ils font subir aux fidèles. C'est le règne juste du Fils de l'homme, du Messie de Dieu, où toutes les maladies seront guéries et tous seront libérés du pouvoir du diable.

C'est un règne magnifique, mais en même temps sa splendeur n'est pas toujours visible ici-bas à nos yeux trop humains (ce qui peut également être déduit des paraboles du royaume en Mt 13, comme celle de la graine de moutarde). A la différence des grands empires, l'avènement de ce règne ne sera pas le fruit de nos propres efforts. Il viendra du ciel, comme un don de Dieu.

L'avènement du règne sera précédé par le jugement de Dieu. Si donc nous voulons prier honnêtement « Que ton règne vienne », nous devons nous repentir, nous convertir et confesser que nous méritons la colère de Dieu.

C'est un règne qui nous apparaîtra si nous consacrons vraiment notre vie à Dieu. Prenons parti pour Jésus et rejoignons son armée, malgré la persécution et les combats qui peuvent en résulter. C'est un règne dans lequel nous pouvons entrer, si nous désirons obéir à tous les commandements de Dieu, dans tous les domaines de la vie.

En bref, par les paroles « Que ton règne vienne », nous demandons que notre Père céleste se montre vraiment le Seigneur du monde et de notre propre vie, en communion avec son Fils, Jésus-Christ. Qu'il en soit ainsi !

« Au nom de Jésus »

L'autorité du Christ dans la vie chrétienne

Nicolas FARELLY

Pasteur et professeur associé de Nouveau Testament

Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine

Dans les Ecritures, le lecteur est confronté à un très grand nombre de textes difficiles mais néanmoins clairs quant aux champs d'actions possibles des chrétiens dans le monde « au nom de Jésus-Christ ». Dans ce qui suit, nous proposons d'étudier certains de ces textes en nous posant la question suivante : « Et si je devais, moi aussi, être en train de guérir les malades, chasser les démons ou ressusciter les morts à travers ma participation à la parole et la puissance de Dieu ? »¹

Hier comme aujourd'hui, beaucoup d'abus ont « émaillé » certaines pratiques de l'Eglise : des fausses guérisons, et plus récemment des sentiments de culpabilité liés à l'Evangile de la prospérité, ou à l'apparition de devises prétendument chrétiennes comme : « Dites ce que vous voulez et vous l'aurez. » Cependant, avouons aussi qu'il existe chez certains une certaine mollesse, voire de l'indifférence, face à de nombreux textes bibliques indiquant que l'autorité du Christ peut impacter la vie des croyants de façon extraordinaire. Face à ceux-ci, certains rétorquent alors : « ce n'est pas pour moi », « cela ne m'intéresse pas », « c'est lié à une époque » ou, pire encore, « je n'y crois pas ». Notre conviction intime est que les Eglises évangéliques occidentales, en particulier les Eglises plus

¹ Dallas Willard, *Entendre la voix de Dieu. Comment développer une relation de dialogue avec Dieu*, trad. Jessica Abe, coll. Spiritualité, Charols, Excelsis, 2016, p. 178-180.

traditionnelles et historiques, sont loin du compte dans leur pratique de l'autorité du Christ dans le monde – et qu'elles sont dès lors, se voulant pourtant fidèles à la Parole de Dieu, dans une forme de rejet ou de déni de l'autorité que le Christ lui-même a donnée aux chrétiens.

De quoi parle-t-on quand on évoque l'autorité ? Avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet, une définition simple peut être avancée. Le mot grec *exousia* signifie « autorité, juridiction, pouvoir, droit et force ». Ainsi, cette *exousia* est assez proche de l'idée de pouvoir. Mais le grec distingue ces notions. L'autorité (*exousia*) est le droit d'utiliser le pouvoir (*dynamis*). C'est la capacité qui est offerte d'accomplir un acte. Ainsi, en Luc 9.1, par exemple (nous reviendrons sur ce verset), Jésus « appela les Douze et leur donna puissance (*dynamis*) et autorité (*exousia*) sur tous les démons, et pour guérir les maladies ». Ici, l'autorité accordée par Jésus à ses disciples concerne le droit et la capacité d'utiliser la puissance de Dieu pour chasser des démons et guérir des malades. L'autorité est donc quelque chose de délégué, une autorisation à agir. C'est pour cela que les grands prêtres ont demandé à Jésus par quelle autorité il enseignait : « Qui t'a donné cette autorité ? » (Mt 21.23)

Sur la base de cette distinction des termes, remarquons qu'il est possible d'avoir du pouvoir sans autorité, et vice versa. On peut aussi usurper l'autorité et l'utiliser à mauvais escient (en usant de violence par exemple). Enfin, on peut avoir reçu l'autorité, mais ne pas l'exercer, ou ne pas l'exercer correctement. C'est donc en particulier sur cette dernière lacune que la suite de cet article portera. Comment les chrétiens devraient-ils utiliser l'autorité qu'ils ont reçue du Christ ? Quelle est cette autorité et comment doit-elle s'exercer ?

A. Appelés à régner : une théologie biblique du règne de l'humanité pour Dieu

L'exégète et théologien américain Scot McKnight, dans deux livres grand public assez récents², propose de conter le grand récit biblique non pas à la façon habituelle (Création – Chute – Rédemption – Consommation), mais en se focalisant sur le développement de la notion de Royaume de Dieu dans les Ecritures – ce Royaume étant selon lui au cœur du projet de Dieu pour sa création³. L'accent – souvent absent d'autres études sur la question – qu'il place sur la responsabilité des humains dans ce royaume est particulièrement pertinent pour notre étude. Selon McKnight, le récit biblique du Royaume de Dieu est un récit en trois « étapes » (ABA').

Etape A

Tout d'abord, l'étape A s'étend d'Adam à Samuel. Cette période contient un thème majeur : Dieu règne sur le monde, il est le seul roi et il règne à travers son peuple. Dieu, le créateur, règne sur sa création, mais on remarque dès le tout début de la Genèse qu'il choisit de partager son règne avec ses deux « images », Adam et Eve. En effet, Adam et Eve avaient une vocation à accomplir : gouverner le monde pour Dieu, sous l'autorité de Dieu. Dominer sur toute la terre et la soumettre, comme représentants, délégués, de Dieu (Gn 1.26-28). Ils étaient donc appelés à être gérants de la création. Or très vite, Adam et Eve choisissent d'usurper les prérogatives divines et de devenir les *seuls* régnants dans la création. Désirant

² Scot McKnight, *The King Jesus Gospel: The Original Nens Revisited*, Grand Rapids, Zondervan, 2011, p. 148-153 ; *Kingdom Conspiracy: Returning to the Radical Mission of the Local Church*, Grand Rapids, Brazos, 2014, p. 28-35. Je reprends ci-dessous les grandes lignes de son argumentaire.

³ Sur le Royaume de Dieu comme thème unificateur des Ecritures, voir également le récent ouvrage de Stéphane Rhéaume, *Jésus et le Royaume de Dieu. Une perspective biblique et théologique*, Charols, Excelsis, 2016, p. 21-26.

gouverner par eux-mêmes et pour eux-mêmes plutôt que de façon déléguée, ils pèchent contre Dieu et se détachent de leur vocation. Dès lors, l'image qui ressort – largement explicitée dans le Nouveau Testament – est que c'est en fait au Satan qu'ils laissent les rênes du monde et leur propre vie (cf. Mc 3.22 ; Mt 4.8-9 ; Lc 4.6 ; Ep 2.1-4). Le monde rebelle se place à l'écart de Dieu et s'affilie au Satan, qui règne en « prince de ce monde » (Jn 12.31 ; 14.30 ; 16.11 ; 1Jn 5.19).

Ainsi, tout va de mal en pis dans la bonne création de Dieu. Les humains, en rupture avec Dieu, prouvent qu'ils sont bien incapables de régner par eux-mêmes sur la création (Gn 4-11). Mais Dieu, pour autant, n'abandonne pas son projet pour sa création. Il va se choisir un peuple (la descendance d'Abraham) qui sera appelé à régner pour Dieu dans le monde (Gn 12, 15, 17). Faisant alliance avec ce peuple, Dieu transfère d'une certaine façon la vocation d'Adam et Eve à son peuple. Tout comme Adam et Eve étaient censés gouverner le monde pour Dieu, Abraham et Israël sont appelés à *bénir* les nations, à être cette lumière de Dieu pour elles. Ainsi, dans la révélation biblique, des patriarches (Abraham, Isaac et Jacob) jusqu'à Samuel, en passant par Moïse et le don de la Loi, l'idée est que Dieu règne sur le monde *par, à travers* son peuple, Israël. Si le peuple reste fidèle à son Dieu et à sa vocation (notamment en se laissant modeler par la Loi), il sera un peuple florissant et épanoui, en capacité de bénir les nations.

Cependant, vers la fin de la vie de Samuel, le peuple retombe dans les travers des premiers humains en demandant un roi⁴. Une nouvelle fois, les créatures, gérantes de la création de Dieu, sous l'autorité de Dieu, tentent d'usurper l'autorité de Dieu en demandant « un roi qui soit notre juge, comme toutes les nations » (1S 8.5). Comme l'explique Dieu à Samuel, le peuple « ne veut plus que je sois roi sur eux » (8.7). Israël

⁴ Voir en particulier J. Gordon McConville, *God and Earthly Power : An Old Testament Political Theology (Genesis–Kings)*, New York, T&T Clark, 2008, p. 133-147.

désire qu'un roi humain règne sur lui et qu'il agisse *à la place* de Dieu. Mais, ne nous y trompons pas, ce que cette demande reflète, c'est le désir de *régner sans responsabilité*, sans vocation pour le monde. En demandant un roi autre que Dieu à sa tête, Israël se rebelle contre son appel à être une bénédiction pour les nations. Il se recentre sur lui-même, sur la nation, sur le pays. Le sentiment dominant est alors celui d'un grand retour en arrière, vers Adam et Eve et leur usurpation d'autorité.

Etape B

Dieu, à contrecœur, va pourtant consentir à la demande du peuple. C'est ce que McKnight appelle l'étape B dans ce développement de l'idée du Royaume dans la Bible. Cette étape est vraiment surprenante, car dans sa grâce Dieu choisit d'utiliser ce désir mal ajusté d'un roi autre que lui pour offrir au peuple le prototype du roi dont il a vraiment besoin. C'est David qui est cet exemple ou cette ombre du roi selon le cœur de Dieu. Lui régnerait de telle sorte que le peuple n'oublie pas que Dieu est le véritable souverain. C'est David qui serait le roi appelant son peuple à régner avec lui dans la création, pour bénir les nations et faire croître son Royaume. C'est David qui motiverait le peuple dans son attente d'un nouveau règne de Dieu sur lui.

Malheureusement, si cette espérance d'un règne renouvelé de Dieu sur Israël prendra rapidement racine, c'est surtout parce que David et ses successeurs vont démontrer allégrement – à part quelques exceptions – leur incapacité à régner convenablement sur le peuple (*cf.* Ps 89, 93, 96-99). Le peuple, sous royauté humaine, s'empêtre dans les divisions, dans l'injustice et le péché. Incapable de se laisser lui-même gouverner, comment pourrait-il être une bénédiction pour les nations, selon sa vocation divine ? Les choses vont donc de mal en pis pour le peuple de Dieu, qui devra subir la colère de l'exil

babylonien tant son endurcissement et son péché étaient grands. Une fois encore, nous sommes face à un échec cuisant.

Etape A'

Après l'exil et de longues années de silence, Dieu décide d'agir de nouveau et propose une troisième étape, une « étape A revue », ou « A' ». Avec Jésus, son Fils, Dieu reprend les rênes de son peuple, mais sous une forme nouvelle. Jésus est l'accomplissement de la promesse d'un roi, d'un messie qui régnerait avec justice et équité, d'un roi serviteur, sur le trône de David. L'ange l'annonce à Marie :

Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera pour toujours sur la maison de Jacob ; son règne n'aura pas de fin. (Lc 1.32-33)

De nouveau, donc, Dieu établit *son* règne dans le pays. Pendant le ministère de Jésus, ce règne sur le peuple et dans la création devient des plus évidents. Dans l'évangile selon Matthieu en particulier, Jésus est dépeint comme ayant autorité, une autorité qui impressionnait et rendait perplexe parce qu'il exerçait une autorité véritable, bien éloignée de l'autoritarisme violent et autocentré des humains. Jésus mettait en œuvre une autorité de serviteur. Il enseignait les foules avec autorité (Mt 7.28-29) ; il prenait autorité sur les éléments, comme le vent et la tempête (Mt 8.27) ; il guérissait les maladies et les infirmités (*e.g.* Mt 9.35) ; il chassait même les démons (*e.g.* Mt 9.32-34 ; Lc 4.36-37) ! Ainsi, Jésus imprimait dans son ministère l'autorité qu'il avait reçue de son Père pour faire advenir son Royaume, et toutes ces marques d'autorité étaient des

signes annoncés du Royaume de Dieu à venir (Mt 12.28 ; Lc 4.18-19 ; 11.20)⁵.

Dieu, en Jésus, reprenait les rôles du peuple. Il était de retour comme roi à Sion. Il reprenait le contrôle de la situation afin que son peuple puisse être libéré de l'emprise du Satan et qu'il redécouvre sa vocation d'être en bénédiction pour les nations. Cependant, ni le peuple ni les Romains qui régnaient sur Israël à l'époque n'étaient disposés à cela et, bien que Jésus fût un homme qui faisait le bien, ils décidèrent de le mettre à mort. Les usurpateurs de règne pensaient avoir le contrôle, et ils n'étaient pas disposés à laisser quelqu'un d'autre régner à leur place et encore moins sur eux. Ils n'étaient pas non plus disposés à laisser Dieu les modeler pour qu'ils retrouvent une gérance juste du monde. Ils ont condamné à mort le messie, le roi, bien assistés par le « prince de ce monde ».

Toute l'ironie de la situation est que c'est justement parce que Jésus est mort volontairement sur une croix que le Royaume de Dieu a pu passer un nouveau cap. Oui, la croix marque la défaite décisive du Satan (Jn 12.31). Elle le condamne (Jn 16.11) et détruit son œuvre (1Jn 3.8). Ainsi, la croix du Christ accomplit la libération possible du peuple, sa réconciliation avec Dieu, son pardon pour ses rébellions et l'inclusion des nations à ce peuple. Maintenant que le Satan a été vaincu, le Christ peut construire son Royaume. Il déclare :

C'est maintenant le jugement de ce monde ; c'est maintenant que le prince de ce monde sera chassé dehors. Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi. Il disait cela pour signifier de quelle mort il allait mourir. (Jn 12.31-32)

Mort, ressuscité puis exalté à la droite de son Père, Jésus a reçu toute autorité pour régner sur le monde entier, sur toute

⁵ Clinton E. Arnold, *Powers of Darkness : Principalities & Powers in Paul's Letters*, Downers Grove, IVP, 1992, p. 75-86.

la création, sur les Juifs comme sur les non-Juifs, sur les humains comme sur les puissances célestes :

[Dieu] a mis en œuvre [sa puissance] dans le Christ, en le réveillant d'entre les morts et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de tout principat, de toute autorité, de toute puissance, de toute seigneurie, de tout nom qui puisse se prononcer, non seulement dans ce monde-ci, mais encore dans le monde à venir. Il a tout mis sous ses pieds et l'a donné comme tête, au-dessus de tout, à l'Eglise qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous. (Ep 1.20-23)

Alors, de son trône, le Christ appelle chacun à accepter son règne et son autorité. Et chacun, chaque membre de cette nouvelle société, de ce Royaume, équipé du Saint-Esprit, peut être changé à l'image du Christ – roi-serviteur – et régner avec lui dans le monde.

Cette nouvelle société, l'Eglise – dont le Christ est le roi – a pour mission de reprendre le flambeau abandonné par Adam et Eve. Elle est appelée à régner pour Dieu dans le monde. Et elle règne aujourd'hui pour Dieu, certes imparfaitement et dans un monde encore bien imparfait. Mais le Royaume est en marche, il avance, il progresse. Un jour, selon sa promesse, Jésus-Christ va revenir, et toute usurpation prendra fin. Tout mal sera anéanti, évacué. Tous serviront alors Jésus dans la puissance de l'Esprit pour la gloire du Père, dans la Nouvelle Création. L'espérance chrétienne ultime, c'est que les croyants *régneront* pour Dieu, à la manière parfaite de Jésus – et à tout jamais (cf. Rm 5.7 ; 1Co 6.2s ; Ap 1.6 ; 5.10 ; 22.5)⁶.

⁶ Cf. Nicolas Farelly, « Espérance chrétienne et vie présente », *Hokhma* 102, 2012, p. 10. Plus largement sur l'espérance chrétienne, voir Nicholas T. Wright, *Surprise by Hope*, Londres, SPCK, 2007 ; Henri Blocher, *L'espérance chrétienne*, coll. Eclairage, Charols, Excelsis, 2012.

B. Les disciples et l'exercice de l'autorité du Christ

Jésus le Messie, Jésus le roi, aura donc par sa venue, à travers son ministère et par sa mort sur la croix, inauguré une étape décisive pour le Royaume de Dieu. Et à partir de là, le récit biblique met un fort accent sur la *propagation* de ce Royaume, par les disciples et par l'Eglise de Jésus-Christ. En analysant ce récit, plusieurs questions émergent : comment les disciples de Jésus-Christ, selon les Ecritures, sont-ils appelés à vivre dans le Royaume et à le propager ? Quels sont les liens entre la mission de Jésus pour le monde et la leur ? Comment sont-ils appelés à régner pour Dieu dans le monde ? Plus précisément, quelle est l'étendue de leur autorité dans cette mission ?

Un avant-goût de la mission des disciples

Dans les évangiles, nous remarquons que Jésus, pendant son ministère en Galilée, avait préparé ses disciples à prendre sa suite dans l'œuvre de Dieu. Il avait envoyé les Douze en mission, une mission limitée mais néanmoins importante et lourde d'enseignements.

En Matthieu 10.1-16, Jésus envoya les disciples annoncer la proximité du Royaume (Mt 10.7) et il « leur donna toute autorité pour chasser les esprits impurs et guérir toute maladie et toute infirmité » (Mt 10.1). Plus loin, Jésus se fait plus explicite encore : « Guérissez les malades, réveillez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. » (Mt 10.8) En Marc, le résultat de cette mission des Douze est rendu en un seul verset, de façon concise, presque lapidaire, mais ô combien édifiante : « Ils chassaient beaucoup de démons, faisaient des applications d'huile à beaucoup de malades et les guérissaient. » (Mc 6.13) Luc se fait plus lapidaire encore : « Ils annonçaient la bonne nouvelle et réalisaient partout des guérisons. » (Lc 6.6)

Luc mentionne également l'envoi en mission, dans un deuxième temps, de 72 disciples (Lc 10.1-24). Deux par deux, ceux-ci devaient parcourir les villes avant que Jésus ne s'y rende lui-même, avec toujours le même message et les mêmes actions à accomplir :

Dans toute ville où vous entrerez et où l'on vous accueillera, mangez ce qu'on vous offrira, guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : « Le règne de Dieu s'est approché de vous. » (Lc 10.8-9)

De même, à leur retour vers Jésus, ces disciples purent lui raconter tout ce qu'ils avaient accompli :

Seigneur, même les démons nous sont soumis par ton nom. Il leur dit : Je voyais le Satan tomber du ciel comme un éclair. Je vous ai donné l'autorité pour marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous faire de mal. (Lc 10.17-19)

Juste après, dans la suite du récit en Luc, Jésus est « transporté d'allégresse » et il célèbre son Père pour avoir révélé ces choses aux « tout-petits » (aux disciples) plutôt qu'aux sages et aux intelligents (Lc 10.21). C'est que quelque chose d'extraordinaire était en train de se passer, dans cette mission confiée par Jésus à ces soixante-douze. Ce qu'ils avaient expérimenté n'était ni plus ni moins que ce vers quoi toute la révélation biblique pointait :

Beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que, vous, vous regardez, et ils ne l'ont pas vu ; ils ont voulu entendre ce que vous entendez, et ils ne l'ont pas entendu. (Lc 10.24)

Que conclure de ces envois en mission, dès les temps du ministère de Jésus ? Il nous semble important, premièrement, de relever à nouveau cette parole extraordinaire de Jésus : « Je voyais le Satan tomber du ciel comme un éclair. » (Lc 10.17) Jésus, ici, révèle combien la mission des disciples, leur annonce en paroles et en actes de la proximité du Royaume de

Dieu, est une mission spirituelle (elle n'avait pas pour vocation d'être purement thérapeutique, par exemple⁷), et c'est une mission qui a eu un impact considérable sur l'emprise du Satan dans le monde. Cette mission, exécutée par les disciples sous l'autorité du Christ, était indicatrice de la victoire à venir sur le pouvoir et sur l'influence même du Satan. Selon Jésus, celui-ci en était fou de rage !⁸ Ainsi, l'autorité de Jésus, déléguée aux disciples (cf. Mt 10.1 ; Lc 9.1), est une autorité sur le règne du Satan dans le monde, sur la sphère démoniaque. C'est bien ce que Jésus indique quand il déclare en Luc 10.19 : « Je vous ai donné l'autorité pour marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous faire de mal. » Ayant reçu l'autorité du Christ lui-même, les disciples pouvaient opérer des avancées dans le règne du Satan, et son pouvoir ne pourrait plus prendre le dessus sur eux.

Ainsi donc, nous remarquons que, dès le ministère terrestre de Jésus, Jésus a confié à ses disciples la même autorité que celle qu'il leur donnera plus tard, avant de retourner vers le Père. Nous avons donc, pendant le ministère de Jésus, un avant-goût de la mission qui sera confiée aux disciples et à l'Eglise après la résurrection de Jésus.

L'envoi postpascal des disciples en mission

Pendant sa Passion, Jésus avait enseigné – certes implicitement – qu'après son départ son autorité serait donnée aux

⁷ Bien que la guérison physique et le spirituel ne doivent pas être séparés (cf. Graham H. Twelftree, *Jesus the Miracle Worker: a Historical and Theological Study*, Downers Grove, InterVarsity Press, 1999).

⁸ Ainsi, et avec la majorité des interprètes, il ne faut pas confondre cet accès de rage de Satan avec son exclusion des lieux célestes, tel que cela est rapporté en Ap 12.7-13. Cet événement est encore à venir dans l'histoire biblique (c'est la croix du Christ qui le permettra). Voir e.g. Joseph Fitzmyer, *Luke X – XXVII*, Anchor Bible 28, New York, Doubleday, 1981, p. 860.

disciples. Par exemple, en Marc 13.34, évoquant la grande détresse à venir, il déclare :

Il en sera comme d'un homme qui, partant en voyage, laisse sa maison, donne autorité à ses esclaves, à chacun sa tâche, et commande au gardien de la porte de veiller. Veillez donc, car vous ne savez pas quand viendra le maître de maison.

Ainsi, avant même un quelconque envoi officiel des disciples en mission, Jésus mentionne « en passant » que son départ signifiait que son autorité serait déléguée à ses successeurs et représentants sur la terre.

Dans les quatre évangiles (incluant la finale longue et inauthentique de Marc), cette délégation devient explicite dans les paroles d'envoi de Jésus après sa résurrection. Là, les disciples sont clairement adoués de l'autorité du Christ, devenant ses ambassadeurs. Dans le fameux envoi de Matthieu 28.18-20, par exemple, Jésus déclare :

Toute autorité m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Donc⁹, allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les pour le nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint, et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Quant à moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.

On remarque que la présence de Jésus avec les disciples est ce qui garantira l'exercice de son autorité par les disciples dans leur mission. Plus encore, le sentiment dominant est que, puisque l'autorité du Christ est absolue, rien ne pourra entraver leur mission dans le monde, leur exercice de cette autorité.

Pareillement, dans l'envoi en mission en Luc 24.46-49, Jésus rappelle que la proclamation des disciples serait faite en son nom, mais il annonce aussi qu'une « puissance » viendra pour les accompagner dans cette mission :

⁹ Ce « donc » (*oun*) est absent de plusieurs traductions françaises, ce qui obscurcit malencontreusement le lien entre l'autorité de Jésus et l'envoi des disciples.

Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, qu'il se relèverait d'entre les morts le troisième jour et que le changement radical, pour le pardon des péchés, serait proclamé en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. Vous en êtes témoins. Moi, j'envoie sur vous ce que mon Père a promis ; vous, restez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en haut.

Ici, le rôle de l'Esprit saint¹⁰ comme revêtement de puissance d'en haut est essentiel en vue de l'évangélisation du monde par les disciples. Cet Esprit leur donnera courage et zèle dans la proclamation de l'Évangile, souvent devant des auditoires pour le moins hostiles. Mais plus encore, comme le fait remarquer Clinton E. Arnold :

Leur besoin d'une puissance et d'une autorité surnaturelles va au-delà du simple plan physique de faire connaître l'Évangile. Un adversaire puissant et surnaturel, qui utiliserait toutes les armes à sa disposition pour prévenir l'avancée de l'Évangile, allait confronter l'Église naissante, qui avait donc besoin d'une puissance divine pour faire face à cette opposition non terrestre¹¹.

Finalement, l'envoi en mission relaté en Jean 20.21-23 mérite une attention particulière. Alors que les disciples sont, après la mort de Jésus, dans la chambre haute, cloîtrés dans leur peur, Jésus entre et déclare :

Que la paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après avoir dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit saint. A qui vous pardonneront les péchés, ceux-ci sont pardonnés ; à qui vous les retiendrez, ils sont retenus.

Relevons quelques points importants dans ces paroles. Tout d'abord, nous remarquons que Jésus dit : « Comme le

¹⁰ Luc, dans le passage parallèle d'Actes 1.8, clarifie qu'il s'agit bien de l'Esprit saint.

¹¹ Arnold, *op. cit.*, p. 84 (notre traduction).

Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.» Ce parallélisme entre l'envoi de Jésus par le Père, puis des disciples par Jésus, est loin d'être anodin. En effet, dans cet évangile, c'est bien parce que Jésus est envoyé, missionné par son Père, qu'il a autorité – l'autorité de son Père – dans le monde (e.g. Jn 3.35 ; 12.49 ; 13.3 ; 17.2). Ainsi, il en sera de même pour les disciples : missionnés par Jésus, c'est forts de *son* autorité qu'ils pourront accomplir leur charge¹². Ils sont clairement envoyés comme ambassadeurs de Jésus.

Deuxièmement, Jésus leur donne son Esprit, en soufflant sur eux. Or, s'il fait cela, c'est parce que les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission de témoignage se trouvent dans ce don. La présence de Jésus, ainsi que sa puissance, seront avec eux, dans la personne de l'Esprit saint, le *Paraclet*. Comme Jésus le souligne dans son discours d'adieu, le *Paraclet* sera à la fois avocat et procureur, épaulant les disciples dans leur témoignage, étant force de conviction face aux ténèbres de l'incrédulité et de la haine (16.8-11)¹³. Il n'est donc pas question, pour les disciples, d'accomplir quoi que ce soit par leur propre force ou de leur propre initiative. C'est l'Esprit de Dieu qui œuvrera à travers eux.

Troisièmement, le verset 23 est complexe, mais fort instructif sur ce qu'implique l'autorité déléguée de Jésus aux disciples dans leur mission. Jésus déclare, selon de nombreuses traductions (comme la NBS utilisée ci-dessus) : « A qui vous pardonnerez les péchés, ceux-ci sont pardonnés ; à qui vous les retiendrez, ils sont retenus. »¹⁴ Cependant, une traduction plus juste nous semble être la suivante : « A qui vous pardonnerez les péchés, ils sont pardonnés ; à ceux que vous

¹² Andreas J. Köstenberger, *The Mission of Jesus and the Disciples according to the Fourth Gospel : With Implications for the Fourth Gospel's Purpose and the Mission of the Contemporary Church*, Grand Rapids, Eerdmans, 1998, p. 186-189.

¹³ Cf. Nicolas Fareilly, *Lire l'Évangile selon Jean – En route pour la mission*, Charols, Excelsis, 2017, p. 76-83.

¹⁴ ἄν τινων ἀφῆτε τοὺς ἁμαρτίας ἀφεόνται αὐτοῖς, ἄν τινων κρατῆτε κεκράτηνται.

vaincrez, ils sont vaincus.» En effet, l'autorité qui est donnée par Jésus aux disciples n'est pas l'autorité de retenir ou d'empêcher le pardon des péchés ; ce n'est pas l'autorité de ne *pas* pardonner les péchés et de ne *pas* permettre à la vie de venir dans ces personnes. Bien plutôt, le verbe *krateo* qui est utilisé dans cette deuxième partie de phrase nécessite dans la plupart des cas une traduction comme « attraper » (Mt 12.11 ; 18.28), « arrêter » (Mt 21.46 ; 14.3 ; Ac 24.6), « prendre par la main » (Mt 9.25 ; Mc 5.41), ou encore « tenir », « prendre le contrôle » (Mt 28.9 ; Ap 2.1). Dans la LXX, l'idée est très généralement (sur les 145-175 usages du verbe) celle de « contrôler », de « régner », ou de « vaincre » (Jos 18.1 ; 2R 3.6)¹⁵. Ainsi, il nous semble juste de proposer qu'il en va de même en Jean 20.23, et que nous pouvons donc traduire ce verset par « ceux que vous vaincrez/contrôlerez, ils sont vaincus/contrôlés »¹⁶.

Mais, dès lors, qui ou quoi doit être vaincu, contrôlé ? Cela peut être les péchés (comme dans la première partie de la phrase), l'idée étant alors de prendre positivement le contrôle sur le(s) péché(s) d'une personne pour le(s) vaincre et permettre à cette personne d'en être débarrassée et d'entrer véritablement dans la vie abondante que le Christ lui offre. Mais cela peut aussi être les forces du mal, à l'œuvre dans le monde et dans le cœur des gens. Dès lors, il ne serait pas directement question des péchés de « quiconque », mais de forces malveillantes. Tout comme Jésus a vaincu le prince de ce monde sur la croix, ses disciples sont appelés à œuvrer dans le monde incrédule, toujours sous le pouvoir des forces du mal, en prenant le contrôle, en dominant sur ces forces qui retiennent les

¹⁵ Dans dix cas environ, c'est plutôt « conquérir », « capturer », « prendre possession » (e.g. Dt 2.34 ; 3.4).

¹⁶ Linda Oyer, "Interpreting the New in Light of the Old : A Comparative Study of the Post-Resurrection Commissioning of Jesus in Matthew and John", thèse de doctorat en théologie, sous la direction d'E. Cothenet et M. Ouesnel, Paris, Institut catholique de Paris, 2 vol., 1997, p. 311-332.

humains dans la mort et la condamnation. Et ainsi à faire avancer le Royaume de Dieu.

La mission des apôtres dans l'Eglise primitive

Pendant son ministère, Jésus a donc pu envoyer ses disciples en mission, une mission qui anticipait celle qu'il leur confierait après sa résurrection et avant son retour vers le Père. Cette mission devait clairement être celle d'ambassadeurs de son règne dans le monde. Celle de poursuivre son œuvre, sur la base de sa victoire sur la croix. Alors que le Christ a reçu du Père « toute autorité dans le ciel et sur la terre », ses disciples sont envoyés comme représentants de cette autorité dans le monde et ainsi régner pour Dieu dans sa création. L'image que renvoie le Nouveau Testament est que cette autorité est tellement absolue que la mission de l'Eglise ne peut échouer. Jésus déclarait en Matthieu 24.14 : « Cette bonne nouvelle du Royaume de Dieu sera proclamée par toute la terre habitée ; ce sera un témoignage pour toutes les nations. Alors viendra la fin. » De même, en Jean 10.16 : « J'ai encore d'autres moutons qui ne sont pas de cet enclos ; ceux-là aussi, il faut que je les amène ; ils entendront ma voix, et ils deviendront un seul troupeau, un seul berger. » L'impression donnée est que cette mission est en marche et qu'elle ne saurait échouer. Le Christ règne, il a reçu toute autorité et son Royaume ne sera pas retenu. C'est à cela, à cette mission, à cette entreprise, que les disciples sont appelés à participer.

Le livre des Actes des Apôtres nous donne un bel aperçu de la mise en œuvre de cette mission et de l'autorité du Christ, par les disciples. Alors que ceux-ci sont chargés d'être des témoins du Christ jusqu'aux extrémités de la terre (Ac 1.8), ils reçoivent le Saint-Esprit (2.1-13) et débutent leur mission. Très vite, l'autorité du Christ déléguée aux disciples se manifeste. Pierre prêche puissamment et ce n'est pas moins de 3000 personnes qui sont ajoutées au nombre des disciples du

Christ (Ac 2.41). Juste après, en Actes 3.1-8, nous lisons ce récit extraordinaire :

Pierre et Jean montaient au temple à l'heure de la prière (la neuvième heure). Or on portait un homme infirme de naissance, qui était placé tous les jours à la porte du temple appelée la Belle, pour demander un acte de compassion à ceux qui entraient dans le temple. Voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, il se mit à demander un acte de compassion. Pierre, avec Jean, le fixa et dit : Regarde-nous. Lui les observait, s'attendant à recevoir d'eux quelque chose. Mais Pierre dit : *Je ne possède ni argent, ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : par le nom de Jésus-Christ le Nazoréen, lève-toi et marche !* Le saisissant par la main droite, il le fit lever. A l'instant même, ses pieds et ses chevilles devinrent fermes ; d'un bond il fut debout et il se mit à marcher.

Jésus est à l'œuvre dans cet acte libérateur des disciples. C'est bien « au nom de Jésus », par son autorité et sa puissance, déléguée aux disciples, qu'il a guéri cet homme. D'ailleurs, Pierre et Jean ont bien compris que c'était le Christ qui agissait à travers eux. En eux-mêmes, ils n'avaient rien à offrir, aucun pouvoir et aucune autorité. Ils étaient de simples conduits de l'œuvre du Christ, des représentants de son autorité. Quand ils sont arrêtés et qu'ils doivent s'expliquer, les autorités religieuses leur demandent : « Par quelle puissance ou par quel nom avez-vous fait cela ? » (Ac 4.7) Pierre, « rempli d'Esprit saint, leur dit : [...] c'est par le nom de Jésus-Christ le Nazoréen, que vous avez crucifié et que Dieu a réveillé d'entre les morts, c'est par lui que cet homme se présente en bonne santé devant vous » (Ac 4.8-10).

De telles actions et phénomènes sont, nous le savons, monnaie courante dans les Actes. Forts de l'Esprit saint et de l'autorité du Christ, les apôtres dans leur ensemble, mais en particulier Pierre, puis Paul, produisent de nombreux prodiges au nom du Christ (e.g. Ac 5.12-16 ; 9.32-35 ; 9.36-43 ; 13.4-12 ; 16.16-18 ; 16.32-35 ; 19.11-12), des prodiges venant

valider leur proclamation de l'Évangile à travers le bassin méditerranéen et marquant toujours davantage les progrès du Royaume. La persécution est là, mais rien n'arrête la Parole, l'Évangile, d'être proclamée à travers tout l'Empire. L'Église joue pleinement son rôle, elle met en œuvre l'autorité du Christ dans sa vie et sa proclamation, en paroles et en actes.

Une même mission pour l'Église aujourd'hui ?

Qu'en est-il aujourd'hui ? Il nous semble que ce serait faire une fausse lecture des textes que de penser que toute cette proclamation et cette mise en œuvre de l'autorité du Christ ont été restreintes et contenues à la situation historique des apôtres et de l'Église ancienne, au 1^{er} siècle de notre ère. En fait, tout porte plutôt à penser que l'autorité déléguée à ces premiers disciples et à cette première Église est toujours d'actualité et que l'Église du XXI^e siècle en est tout aussi investie qu'il y a deux mille ans. Ainsi, les croyants sont toujours appelés à accomplir la mission de l'Église, à proclamer puissamment l'Évangile et à mettre en œuvre la puissance et l'autorité qui est leur en vertu de la présence du Christ dans leur vie. C'est à notre avis pour cela que toutes les instructions aux disciples, dans les Évangiles et les Actes, ont été préservées par les évangélistes : afin d'indiquer que ces principes avaient une valeur continue pour l'Église¹⁷.

De plus, quand on lit la finale longue de Marc – clairement pas authentique mais indicatrice de la pensée de l'Église ancienne –, il est bien question d'une continuation, au-delà des apôtres, d'un ministère tout à fait similaire au leur :

Voici les signes qui accompagneront ceux qui deviendront croyants : par mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils saisiront des serpents ; s'ils boivent un

¹⁷ C'est aussi l'opinion de I. Howard Marshall, *Commentary on Luke*, NIGTC, Grand Rapids, Eerdmans, 1978, p. 351.

breuvage mortel, quel qu'il soit, il ne leur fera aucun mal ; ils poseront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris. (Mc 16.15-18)

Dans le Nouveau Testament, la possibilité de faire des miracles au nom de Jésus ne semble pas du tout restreinte au cercle des premiers disciples. Et cela n'était d'ailleurs déjà pas le cas dans le ministère de Jésus. En Marc 9.38, Jean vient à Jésus et lui parle d'un homme qui n'appartient pas au cercle des disciples mais qui pourtant fait des miracles en utilisant le nom de Jésus. Jésus le défend alors, contre ce qui semble être un exclusivisme mal placé des disciples (v. 39). L'histoire de l'Eglise témoigne, jusqu'à aujourd'hui, d'une pratique de l'autorité du Christ dans la vie des chrétiens qui continue de porter du fruit.

C. Développer une juste pratique de l'autorité du Christ dans la vie chrétienne

Partant du postulat défendu ci-dessus, croyant (1) que toute autorité dans le ciel et sur la terre a été donnée au Christ, (2) que forts de son autorité l'Eglise et les chrétiens sont appelés à régner pour Dieu dans le monde et à faire avancer et grandir son Royaume, et (3) que Dieu « nous a ressuscités ensemble et fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, pour montrer dans les temps à venir la richesse surabondante de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ » (Ep 2.6-7), comment aujourd'hui développer une juste pratique de l'autorité du Christ dans nos vies chrétiennes et dans l'Eglise ?

La question se pose, évidemment, car, comme évoqué en introduction, l'histoire de l'Eglise n'est pas exempte d'abus dans le domaine. La question se pose aussi parce que l'histoire de l'Eglise est largement empreinte d'une sorte d'amnésie sur

ces questions. Globalement aujourd'hui, les chrétiens semblent avoir oublié qu'ils sont dépositaires de l'autorité du Christ.

Les textes bibliques sont pourtant tenaces et doivent être pris au sérieux. En voici un petit florilège, loin d'être exhaustif :

Amen, amen, je vous le dis, celui qui met sa foi en moi fera, lui aussi, les œuvres que, moi, je fais ; il en fera même de plus grandes encore, parce que, moi, je vais vers le Père ; et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, pour que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai. (Jn 14.12-14)

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que, vous, vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure ; afin que le Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom. (Jn 15.16)

Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et que ceux-ci prient pour lui en faisant sur lui une application d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. Reconnaissez donc vos péchés les uns devant les autres et souhaitez-vous du bien les uns aux autres, pour que vous soyez guéris. La prière du juste, mise en œuvre, a beaucoup de force. (Jc 5.14-17)

Ces trois textes évoquent la mission des chrétiens, qui sont appelés à prier « au nom de Jésus ». Mais « prier au nom de Jésus », qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce une simple formule ? Suffit-il, comme Jésus semble le dire, de la prononcer pour être exaucé ? Que disons-nous quand nous déclarons « au nom de Jésus » dans nos prières ? Avant tout, ces paroles sont l'expression d'une attitude envers Dieu et envers la mission qu'il nous confie dans le monde.

Premièrement, prier « au nom de Jésus », c'est s'approcher de Dieu avec le même accès que le Fils a auprès du Père (voir

Jn 9.31 et 11.41-42). Cela, nous pouvons le faire parce que nous sommes unis à lui, parce qu'il vit en nous et nous en lui. Quand nous nous approchons de Dieu dans la prière, nous nous approchons librement de lui parce que nous sommes autorisés à le faire, autorisés à converser avec Dieu, à lui exprimer des requêtes. Et nous le sommes parce que, en tant que membres du corps du Christ, nous en avons reçu le droit. Nous ne sommes plus ennemis de Dieu, nous sommes ses fils et ses filles. En tant que croyants, dans notre union à Jésus, nous pouvons donc nous approcher de Dieu en toute liberté. Non que nous fassions les fiers ! Notre union à Jésus ne nous donne pas le droit de nous approcher de Dieu n'importe comment et avec désinvolture. Non, notre attitude doit être une attitude de révérence, parce que nous nous adressons à Dieu. Mais prier « au nom de Jésus », c'est réaliser que nous avons le droit de le faire. C'est prendre conscience que nous avons cet immense privilège de le faire de par notre union à Jésus.

Deuxièmement, quand nous prions « au nom de Jésus », nous exprimons une autre attitude. En un sens, prier « au nom de Jésus », c'est prier *comme si Jésus lui-même priait notre prière*, comme si c'était lui qui demandait, avec son autorité. Et comment Jésus priait-il ? Il priait, toujours, pour que le grand projet de Dieu, son projet de vie, s'accomplisse dans le monde. De même, nous prions pour que Dieu lui-même soit à l'œuvre, pour qu'il accomplisse *son* projet dans le monde. Nous prions avec cette compréhension que nous prenons part, présentement, au projet de Dieu dans le monde. Que c'est dans le cadre de ce projet que nous prions notre Dieu. Ainsi, une telle prière, ce n'est pas l'expression de n'importe quel souhait du cœur humain. Ce n'est pas : « Père, rends-moi riche, au nom de Jésus, amen. » Ou : « Père, je prie que mon équipe de foot gagne le match ce soir, au nom de Jésus, amen. » Ce n'est pas non plus demander quelque chose sans trop y croire, en se dédouanant à la fin en disant « mais que ta

volonté soit faite ». Non, quand nous prions « au nom de Jésus », nous croyons que notre demande **entre** dans le projet de Dieu pour le monde, que cela contribuera à son projet de vie et que cela est conforme à sa volonté. Nous demandons à Dieu d'agir selon notre demande et de l'exaucer, *parce que* telle est sa volonté. Et de fait, de telles prières sont exaucées, dit Jésus. Elles le sont nécessairement, puisqu'elles expriment la volonté de Dieu... Si c'est le cas, notre responsabilité, en tant que chrétiens, est immense. Il y a quelque chose de vraiment pesant dans l'expression « au nom de Jésus ». Elle ne peut pas être utilisée de façon désinvolte. Prier « au nom de Jésus », c'est dire avec foi « telle est ta volonté, celle que tu vas accomplir ».

Mais comment avoir une telle assurance, l'assurance que notre demande est placée dans le cadre du projet de Dieu, de sa volonté, et que celle-ci sera donc exaucée ? Comment arriver à dire, comme Pierre en Actes : « Par le nom de Jésus le Nazoréen, lève-toi et marche ! » et voir immédiatement la puissance de Jésus se manifester, notre prière se réaliser ? Trois principes nous paraissent particulièrement pertinents :

(1) Tout ce que nous faisons et demandons doit être conforme aux Ecritures elles-mêmes. En effet, c'est *avant tout* dans les Ecritures que nous découvrons la volonté de Dieu. C'est en elles que nous comprenons toujours davantage quel est son projet pour le monde, quelles œuvres il veut que nous fassions, quelles attitudes il veut que nous ayons... Plus nous étudierons les Ecritures, plus nous serons confiants dans notre compréhension du projet de Dieu, et mieux nous pourrions y prendre part. C'est ainsi que nos prières et nos actes seront toujours plus « cadrés », dirigés, en lien avec notre mission. Nous ne pouvons donc négliger les Ecritures dans notre vie de disciples, dans notre mission pour le monde et dans notre mise en œuvre de l'autorité du Christ dans le monde.

(2) C'est l'Esprit de Jésus lui-même qui doit œuvrer en nous pour nous montrer, pour nous révéler, pour nous diriger et nous guider vers la volonté de Dieu. C'est un fait : plus l'Esprit de Dieu prendra de place dans nos vies, plus il nous transformera à l'image du Christ, et plus notre propre volonté aspirera à ce que veut le Seigneur. Conséquemment, plus ce que nous demanderons dans nos prières « au nom de Jésus » sera conforme à ce que Jésus lui-même demanderait, et à ce que Dieu veut.

(3) Jésus lui-même doit être notre modèle, parce qu'il est celui qui, par excellence, nous révèle ce qu'un être humain, vivant dans la communion la plus totale avec Dieu, peut accomplir. Quelques points saillants de son être et de son faire peuvent motiver et encourager à poursuivre son œuvre dans nos propres vies :

- Jésus ne cherchait jamais à accomplir sa propre volonté, à ses propres fins : il a toujours accompli la volonté de son Père. Tel était son désir le plus profond, et tel doit aussi être/devenir le nôtre. C'est cela qui doit motiver notre prière et notre action, ce qui nécessite un amour toujours plus grand pour Dieu, pour ce qu'il est et désire accomplir.
- Jésus ancrerait toute son action dans la pratique des disciplines spirituelles : il priait, se mettait à l'écart, pratiquait le silence, le jeûne, notamment, afin d'être toujours plus connecté à son Père et ainsi être en mesure d'accomplir sa volonté. Ce principe, bien évidemment, vaut toujours pour nous. C'est dans la prière, l'intimité avec Dieu de chaque instant, que nous pourrions recevoir le discernement, essentiel à une bonne mise en œuvre de sa volonté et de son autorité. Sans cela, nos prières, nos actes risquent fort de rechercher l'accomplissement de notre propre volonté, ce qui serait contre-productif et évidemment voué à l'échec.

- Jésus était humble. Cette humilité, en opposition totale à la vaine gloire qui nous menace tous, tant la mission qui nous est confiée est grande et nous permet de vivre et de voir des choses magnifiques, est probablement ce qui manque le plus aujourd'hui aux chrétiens. C'est aussi, selon nous, ce qui empêche le plus la puissance de Dieu de s'exercer à travers les chrétiens. Jésus lui-même avait averti ses disciples : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. » (Lc 10.20) La tentation de la fierté et de l'orgueil est telle que, parfois, Dieu refuse probablement d'agir à travers nous simplement pour nous protéger de ces immenses péchés.

Conclusion

Comment lire tous ces textes bibliques sans prendre conscience de notre responsabilité chrétienne et de notre appel à régner pour Dieu dans le monde ? Comment les lire sans désirer voir Dieu à l'œuvre de façon renouvelée dans nos vies, dans l'Eglise et dans le monde ? L'enjeu est tellement grand, l'enjeu est tellement beau... Sur la base de cette étude, notre conviction est que bien des chrétiens peuvent encore grandir dans leur compréhension de l'autorité absolue du Christ dans le monde, et de leur appel à le laisser la manifester à travers eux. Ce n'est pas Satan et ce n'est pas la mort qui règnent : c'est le Christ, et les chrétiens règnent *déjà* avec lui, anticipant la nouvelle création. Dieu, à n'en pas douter, a donc encore de grandes choses à accomplir à travers son peuple.

Les guérisons, exorcismes et miracles sont-ils les signes habituels du royaume ?

Pierre-Sovann CHAUNY

Professeur de théologie systématique

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

Il n'est pas permis de douter qu'aux yeux de notre Seigneur Jésus-Christ les guérisons, les exorcismes et les autres miracles innombrables qu'il a accomplis lors de son ministère terrestre étaient bel et bien les signes du royaume qu'il proclamait. La structure narrative des différents évangiles l'indique déjà, puisqu'ils entremêlent tous les divers éléments de la prédication de Jésus à propos du royaume avec les nombreux miracles qu'il a accomplis – comme pour démontrer que le royaume qu'il prêche est déjà là avec lui. Mais surtout, Jésus lui-même lie consciemment ces miracles au royaume. Lorsque des disciples de Jean-Baptiste viennent lui demander : « Es-tu celui qui vient [sous-entendu : établir le royaume] ou devons-nous en attendre un autre ? » remarquez ce que fait Jésus :

A l'heure même, Jésus guérit plusieurs personnes de maladies, d'infirmités, et d'esprits malins, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. Et il leur répondit : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. » (Lc 7.21-22)

Ou lorsque Jésus envoie ses douze disciples en mission, que fait-il ?

Jésus, ayant assemblé les douze, leur donna force et pouvoir sur tous les démons, avec la puissance de guérir les maladies. Il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et guérir les malades. (Lc 9.1-2)

La prédication du royaume de Dieu est ici encadrée par des exorcismes puissants et des guérisons de masse. Et lorsque Jésus envoie cette fois les soixante-douze, il leur déclare encore :

Dans quelque ville que vous entriez [...], guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : « Le royaume de Dieu s'est approché de vous. » (Lc 10.8-9)

Là encore, guérisons et royaume sont associés. Notons d'ailleurs que les exorcismes sont aussi de la partie dans cet épisode car, lorsque les soixante-douze reviennent, ceux-ci sont tout excités de ce que même les démons leur soient soumis (Lc 10.17). Et Jésus déclare encore à ce même propos en Mt 12.28 : « Mais, si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous. »

Il est donc totalement incontestable que les guérisons, les exorcismes et autres miracles accomplis par Jésus et ses disciples lors de son ministère terrestre avaient vocation à appuyer sa proclamation du royaume, comme pour donner un avant-goût des puissances du monde à venir que Jésus allait faire advenir dans la grande œuvre du salut pour laquelle il était venu. Cela est totalement incontestable, et il n'y a pas lieu de s'y attarder plus longuement.

La question n'est donc pas de savoir si les guérisons, exorcismes et autres miracles étaient pour Jésus et ses disciples les signes du royaume lorsqu'ils ont accompli ces choses. La question est de savoir s'il s'agit là de signes habituels du royaume. Elle est de savoir si ce que Jésus déclara aux douze

lorsqu'il les envoya en mission est en fait valable pour tous les chrétiens :

Allez, prêchez, et dites : « Le royaume des cieux est proche. »
Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux,
chassez les démons. (Mt 10.7-8)

S'agit-il là d'un commandement valable pour tous les chrétiens, en tout temps, en tout lieu ? Ces œuvres extraordinairement puissantes faites par Jésus et par ses premiers disciples doivent-elles faire partie intégrante de la vie normale de l'Eglise chrétienne ? Les guérisons, les exorcismes, les miracles font-ils partie de la vie chrétienne normale ? Il semblerait bien que ce soit le cas : Jésus n'a-t-il pas en effet déclaré à ce sujet : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes » (Jn 14.12) ? N'y aurait-il pas là l'indication décisive que chaque chrétien devrait, par la puissance du Saint-Esprit qui le remplit, être capable de faire des choses aussi extraordinaires pour montrer le royaume, donnant ainsi un avant-goût des puissances du monde à venir ? Je ne le crois pas.

La thèse que je vais défendre dans cet article est la suivante : les guérisons, les exorcismes et les miracles que rapportent les évangiles et le livre des Actes ne décrivent pas ce qui est de l'ordre des signes habituels du royaume devant se manifester partout où le royaume de Dieu est annoncé, mais ils sont bien plutôt les signes de l'inauguration du royaume. Ils sont en conséquence liés historiquement à l'établissement de l'Eglise sur le fondement des apôtres et des prophètes, et étaient donc voués à disparaître à la fin de cette époque fondatrice apostolique.

Je procéderai en trois temps pour tenter d'établir cette thèse. D'abord, je vais chercher à désamorcer un certain nombre de malentendus possibles en définissant aussi précisément que possible ce que j'ai en vue lorsque je parle des

guérisons, des exorcismes et des miracles bibliques (I). Ensuite, j'étaierai cette thèse tout juste énoncée que les guérisons, exorcismes et miracles bibliques avaient pour fonction biblique d'accréditer les messagers de Dieu dépositaires de sa révélation spéciale (II). Il me restera inévitablement à en tirer les conséquences et je me trouverai alors dans l'obligation de proposer une interprétation de ces expériences spirituelles qui sont aujourd'hui souvent identifiées, à tort je le pense, aux dons apostoliques que mentionnent et décrivent les pages du Nouveau Testament. Voici notre feuille de route.

I. Désamorcer les malentendus : Dieu agit puissamment

La première chose que j'aimerais souligner, pour que les choses soient bien claires, c'est qu'il y a guérisons et guérisons, exorcismes et exorcismes, miracles et miracles. Il s'agit bien là pour moi d'affirmer haut et fort que je crois évidemment au surnaturel, que je crois que Dieu peut agir puissamment et surnaturellement et que je crois qu'il agit effectivement puissamment et surnaturellement aujourd'hui encore : Dieu guérit des malades, délivre aujourd'hui des personnes captives de démons, fait encore des miracles. Ceci est à mes yeux indubitable. Je crois aussi qu'il est toutefois utile de distinguer.

A. Distinguer différentes qualités de guérisons

Dieu guérit, c'est vrai, mais il guérit de diverses manières : Dieu guérit aujourd'hui en rendant les médecins perspicaces et les traitements actifs et Dieu guérit aussi aujourd'hui des personnes en réponse à des prières, parfois nombreuses, parfois au bout de plusieurs mois, voire de plusieurs années, et parfois contre l'attente des médecins. Il y a aujourd'hui encore

des guérisons qui peuvent être à bon droit qualifiées de miraculeuses, en ceci qu'elles témoignent spécialement de la puissance de Dieu¹.

¹ Notons que, dans tous les cas, c'est Dieu qui guérit, qu'il y ait miracle ou non. Voir ce que dit Calvin de la providence de Dieu lorsque, discernant plusieurs modes distincts par lesquels Dieu guide le cours du monde, il écrit que la providence de Dieu « modère et adresse tellement toutes choses, qu'elle besogne quelquefois par moyens interposés, quelquefois sans moyens, quelquefois contre tous moyens » (*IRCI*, xvii, 1).

Appliquons ce raisonnement à la question de la guérison pour expliciter ce que Calvin a en tête dans ce passage : Dieu nous guérit parfois, dans sa providence, en employant *des moyens* : le médecin que je vais voir, les infrastructures et la technologie qui permettent d'établir un diagnostic, le traitement médical ou l'opération qui me sont proposés... Les médecins font leur travail, mais c'est Dieu qui me tient dans sa main, et qui me maintient en vie, et qui restaure mon corps – et il le fait souvent par l'intermédiaire de causes secondes, de moyens interposés qu'il se plaît habituellement à employer. C'est donc Dieu qui me guérit par l'intermédiaire de moyens ordinaires. Il n'y a donc pas lieu de parler de miracle, même si c'est lui qui me guérit.

Parfois, cependant, Dieu œuvre *sans moyens*. Dieu guérit souvent par la médecine, mais il guérit également souvent sans la médecine, par exemple dans le cas de quelqu'un qui n'a pas accès à des infrastructures médicales. Donc Dieu peut guérir sans moyens.

Et, plus rarement, Dieu guérit *contre tous moyens*, c'est-à-dire que les causes secondes que Dieu fait intervenir devraient produire la mort, mais en fait elles produisent la vie. C'est ce qui arrive lorsque des maladies dégénératives ou des cancers se développent et annoncent une mort certaine et que, sans raison, alors que ces maladies devraient certainement mener progressivement à la mort, et que la progression de la maladie a commencé, et que les médicaments donnés sont seulement des soins palliatifs pour éviter de trop souffrir et que, cependant, la personne se rétablit miraculeusement. Dans ce cas, Dieu a guéri contre tous moyens, de sorte que des médicaments qui ont pour effet connu, tout en soulageant la souffrance, d'accélérer la mort, servent finalement au contraire, par la grâce de Dieu, à la guérison.

Lorsque Dieu guérit sans moyens, ou contre tous moyens, on parle alors de miracles de guérison.

Calvin discerne ainsi que la providence divine possède plusieurs modes – un mode ordinaire, celui d'une direction du monde par des moyens habituels, et des modes moins ordinaires, opérant alors sans moyens, ou même contre tous moyens. Généralement, Dieu guérit par l'intervention des médecins et par la vertu des traitements médicaux. C'est la bénédiction secrète de Dieu qui rend les médecins capables de diagnostiquer notre maladie pour prescrire le bon remède, et c'est Dieu qui donne au remède son efficacité. Et c'est encore Dieu qui guérit sans moyens

Il faut néanmoins bien dire qu'il existe des guérisons miraculeuses de diverses sortes. Certes, lorsqu'une rémission spontanée a lieu en réponse à des prières ardentes, il y a un miracle ; mais lorsque des personnes guérissent parce qu'elles touchent les franges du vêtement de Jésus (Mc 6.56), ou parce que l'ombre de Pierre passe sur elles (Ac 5.15), ou parce qu'elles s'appliquent des linges ou des étoffes qui ont touché le corps de Paul (Ac 19.12), il y a aussi miracles. S'agit-il dans les deux cas de miracles de même nature ?

Il me semble que tout le monde peut voir qu'il ne s'agit pas de miracles de même qualité. Dans le Nouveau Testament, aucune mention de « cultes de guérison », aucune exhortation à avoir un surplus de foi qui conditionnerait l'obtention de la guérison, aucune ambiance spéciale mise en place au sein de laquelle des guérisons se produiraient, aucune technique spéciale : les textes bibliques qui mentionnent des guérisons présentent simplement des personnes qui ont le don de guérison, et les malades autour guérissent – tout simplement !

B. Distinguer différentes qualités d'exorcismes

C'est la même chose pour les exorcismes. Nos contemporains ont tendance à l'ignorer, mais nous vivons dans un monde où les forces démoniaques sont actives, et il y a aujourd'hui comme à l'époque du Nouveau Testament des personnes qui sont sous influence démoniaque manifeste. Ces personnes ont besoin d'être délivrées de leurs démons tout autant qu'à l'époque de Jésus et de ses apôtres. Et Dieu chasse des démons aujourd'hui comme hier.

Il y a toutefois différentes manières pour Dieu de chasser les démons. Dieu chasse aujourd'hui encore des démons parfois en réponse à la prière, parfois en concomitance avec la

ou contre tous moyens. Et dans tous les cas, c'est Dieu qui dirige le cours des choses et qui apporte la guérison – lorsqu'il l'apporte effectivement.

prédication de la Parole, et parfois, peut-être, lors de réunions spécialement consacrées à la délivrance spirituelle. Bien sûr, dans tous les cas, c'est miraculeux, car Dieu manifeste alors sa puissance d'une manière inhabituelle. Il faut cependant distinguer entre plusieurs sortes d'exorcismes. Il y a des personnes délivrées suite à un long cheminement spirituel, qui sont au bénéfice de nombreuses prières et d'un accompagnement spirituel dans la durée. Et puis il y a des démoniaques qui sont amenés à Jésus, et Jésus « chassa les esprits par sa parole » (Mt 8.16), en un instant. Et il y a la multitude des Juifs qui accoururent « des villes voisines à Jérusalem, amenant des malades et des gens tourmentés par des esprits impurs ; et tous étaient guéris » (Ac 5.16). Remarquons qu'il s'agit là de l'un des nombreux miracles et prodiges qui se faisaient au milieu du peuple *par les mains des apôtres* selon ce qu'en dit le verset 12 du même chapitre. Dans le Nouveau Testament, pas de formules d'incantation, pas de rituel de ligature du démon, pas d'ambiance spéciale, pas de culte de délivrance, pas de délai – mais seulement l'expression d'une autorité spirituelle d'un tout autre niveau. Lorsque Paul chasse l'esprit de Python de la servante à Philippe, le démon sort au moment même où Paul l'enjoint de sortir d'elle (Ac 16.18). Et toujours en Actes 19.12, les linges et étoffes qui ont touché le corps de Paul font sortir les démons de ceux à qui on les appliquait !

Il y a donc différentes qualités d'exorcismes, comme il y a différentes qualités de guérisons.

C. Distinguer différentes qualités de miracles

Il y a, d'une manière plus générale, différentes qualités de miracles. Il est vrai que Dieu fait encore des miracles aujourd'hui. Il manifeste encore aujourd'hui sa puissance de manière plus ou moins ordinaire.

Il permet parfois que nous trouvions une place de parking à un moment où nous en avons vraiment besoin. Il permet

parfois que nous terminions notre travail en temps et en heure alors que c'était vraiment mal parti. Il permet parfois que nos erreurs n'aient pas de conséquences graves. Il fait coïncider des événements d'une manière réellement étonnante. Ce sont là des miracles.

Il y a toutefois, là encore, différentes sortes de miracles. Il y a les heureux hasards derrière lesquels nous devons voir la main de Dieu, les choses étonnantes qui peuvent nous arriver et les intuitions extralucides qui nous sont parfois données aujourd'hui encore, et puis il y a l'eau changée en vin, la multiplication des pains, la tempête apaisée, les morts ressuscités, Pierre libéré par des anges, Paul piqué par un serpent mais sans conséquences. Ce ne sont pas là des miracles du même ordre.

Dieu agit donc aujourd'hui. Et Dieu agit puissamment aujourd'hui. Mais est-ce qu'il agit exactement de la même manière aujourd'hui qu'hier ? Est-ce qu'il agit exactement de la même manière après le temps des apôtres qu'au temps de Jésus et de ses apôtres ? N'y a-t-il pas lieu, au regard des exemples avancés, de percevoir une différence qualitative entre les guérisons, les exorcismes, les miracles apostoliques et les guérisons, les exorcismes, les miracles dont nous pouvons être témoins aujourd'hui ? N'y a-t-il pas lieu, finalement, de poser une distinction entre la période apostolique et la période postapostolique ?

S'il y a lieu, comme je le pense, de distinguer entre les guérisons, les exorcismes, les miracles rapportés dans la Bible et les guérisons, les exorcismes, les miracles qui ont eu lieu par la suite, et ce jusqu'à nos jours, c'est en effet en raison, et c'est le deuxième temps de cette présentation, de la fonction assignée constamment par la Bible aux miracles.

II. La fonction biblique des guérisons, exorcismes et miracles

La fonction que la Bible elle-même attribue aux miracles qu'elle relate explique la différence qualitative entre les miracles que nous constatons aujourd'hui et ceux que les auteurs bibliques ont pris soin de rapporter.

Quelle est donc, d'après la Bible, la fonction des miracles qui y sont consignés ? Énoncée brièvement, la réponse que je souhaite démontrer est la suivante : *les miracles bibliques ont pour fonction d'accréditer les prophètes que Dieu envoie*. Il s'agit de donner du crédit aux prophètes envoyés par Dieu. Autrement dit, les miracles attestent de la qualité de porte-parole réellement envoyé par Dieu du prophète et témoignent que celui-ci annonce véritablement la Parole même de Dieu.

A. La fonction des miracles de Moïse et Elie

Lorsque Dieu envoie Moïse vers ses frères israélites, pour quelle raison lui donne-t-il le pouvoir de transformer un bâton en serpent puis de le retransformer en bâton (Ex 4.1-4) ? « C'est là, dit l'Éternel, ce que tu feras, *afin qu'ils croient que l'Éternel, le Dieu de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.* » (V. 5) Les miracles bibliques servent à attester du statut d'ambassadeurs de Dieu de ses messagers les prophètes. C'est la conclusion à laquelle arrive finalement la femme de Sarepta lorsque son fils qui était mort lui est rendu vivant par le prophète Elie : « *Je reconnais maintenant que tu es un homme de Dieu, et que la parole de l'Éternel dans ta bouche est vérité.* » (1R 17.24) La qualité extraordinaire du miracle sert à accréditer le message du prophète.

B. La fonction des miracles de Jésus

Les miracles de Jésus lui-même ont cette valeur de confirmation de son enseignement : « *Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés* : Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit, et va dans ta maison. Et le paralytique se leva, et s'en alla dans sa maison. » (Mt 9.6-7) La guérison spectaculaire du paralytique témoigne de la véracité de la déclaration qu'il vient de faire au paralytique que ses péchés lui sont pardonnés.

Et alors que Jésus vient de guérir à la piscine de Béthesda un homme malade depuis trente-huit ans, il déclare la chose suivante : « [...] les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres mêmes que je fais, *témoignent* de moi que c'est le Père qui m'a envoyé. » (Jn 5.36) Et juste après avoir guéri un homme aveugle de naissance, lorsque les Juifs pressent Jésus de dire s'il est ou non le Christ, il leur répond : « Je vous l'ai dit, et vous ne croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père *rendent témoignage* de moi. » (Jn 10.25) Et il poursuit ainsi aux versets 37-38 : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, quand même vous ne me croyez point, croyez à ces œuvres, *afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi et que je suis dans le Père.* » Les miracles extraordinaires de Jésus sont les signes qu'il est l'envoyé du Père, et non seulement cela mais aussi qu'il est le Fils même de Dieu, le Fils éternel de Dieu, qu'il est un avec Dieu, qu'il est vrai Dieu de vrai Dieu. Si Jésus accomplit ce qu'aucun œil n'avait jamais vu, ce qu'aucune oreille n'avait jamais entendu et ce qu'aucun cœur n'avait imaginé, c'est pour attester l'enseignement qu'il donne à propos de lui-même qu'il n'est semblable à aucun autre homme, car il est le Fils même de Dieu.

Les apôtres eux-mêmes avaient conscience de cette fonction d'attestation des miracles accomplis par Jésus. Lorsque Jean conclut son évangile, il signale qu'il n'a pas pu consigner

tous les miracles accomplis par Jésus, mais il explique en même temps que « ces choses ont été écrites *afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom* » (Jn 20.31). Les miracles de Jésus indiquent qui il est, attestent qu'il est envoyé par Dieu et rendent donc attentif à son enseignement, conduisent à croire en lui. Et Jean en a sélectionné quelques-uns, les plus à même de conduire ses lecteurs à croire en Jésus et à obtenir par la foi la vie éternelle.

De même Pierre, au jour de la Pentecôte, présente Jésus comme « cet homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous par les miracles, les prodiges et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous » (Ac 2.22). Les miracles de Jésus ont ainsi servi à accréditer la révélation divine qu'il a apportée.

C. *La fonction des miracles apostoliques*

Comment comprendre alors, sur cet arrière-plan biblique, les miracles qui ont lieu après la Pentecôte, durant le ministère des apôtres ? *Les miracles apostoliques servent eux aussi à attester la véracité du message de l'Évangile qu'ils prononcent, de la doctrine apostolique qu'ils sont en train d'énoncer.* Actes 14.3 dit ainsi :

Ils restèrent cependant assez longtemps à Icone, parlant avec assurance, appuyés sur le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce et permettait qu'il se fit par leurs mains des prodiges et des miracles.

Comprenons ici que les prodiges et les miracles sont précisément le moyen par lequel le Seigneur rend témoignage au message de la grâce qu'ils annoncent. Ils développent avec assurance l'enseignement qui sera bientôt consigné dans le Nouveau Testament pour la raison que des signes miraculeux attestent la validité de leur compréhension des Écritures qu'ils interprètent à la lumière du ministère, de la Passion, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ.

L'apôtre Paul lui-même explique que c'est le Christ lui-même qui a agi en lui « *pour amener les païens à l'obéissance*, par la parole et par les actes, par la puissance des miracles et des prodiges, par la puissance de l'Esprit de Dieu » (Rm 15.18-19). Remarquons que Paul mentionne ici les miracles et les prodiges qu'il a accomplis non pour donner les clés d'une évangélisation efficace en tout temps et en tout lieu, mais en conjonction avec une allusion à son ministère spécifique d'être l'apôtre des païens pour les amener à l'obéissance de la foi. Paul a ce ministère, ce statut spécifique dans l'histoire de la rédemption, et il accomplit des miracles et des prodiges qui attestent de ce statut particulier que le Seigneur lui a octroyé. J'en veux pour preuve ce que Paul ajoute en 2 Corinthiens 12.12 et qui explicite le lien entre ces signes et prodiges et son statut d'apôtre : « *Les preuves de mon apostolat* ont éclaté au milieu de vous par une patience à toute épreuve, par des signes, des prodiges et des miracles. » Les miracles prodigieux accomplis par Paul ne sont pas des œuvres chrétiennes normales à la portée de tous ceux qui ont l'Esprit de Dieu. Ce sont les marques spécifiques de son apostolat. Et lorsque l'auteur de l'épître aux Hébreux explique qu'un si grand salut a d'abord été annoncé par le Seigneur Jésus, il ajoute immédiatement que ce si grand salut « nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu » (et il est là question sans aucun doute possible de ses apôtres), « Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges, et divers miracles, et par les dons du Saint-Esprit distribués selon sa volonté » (Hé 2.3-4). Autrement dit, la profusion de dons spirituels, jusqu'aux plus extraordinaires et spectaculaires à l'époque des apôtres, a pour fonction d'accréditer leur témoignage, de confirmer la doctrine qu'ils énoncent, qui prend corps peu à peu et qui va être bientôt mise par écrit dans les pages d'ouvrages et de lettres qui seront collectés, rassemblés et distribués ensemble comme le corpus des documents énonçant la doctrine apostolique – corpus que

nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Nouveau Testament.

Les guérisons, les exorcismes, les miracles extraordinaires que rapporte le Nouveau Testament ont donc cette fonction : ils accompagnent la révélation divine nouvelle donnée suprêmement en Jésus-Christ et consignée dans les Ecritures du Nouveau Testament par les apôtres afin d'en attester la véracité. Ces manifestations particulièrement époustouflantes de la puissance de Dieu qui s'exprime dans ces guérisons, ces exorcismes et ces miracles ont pour fonction de témoigner en faveur de l'enseignement du Christ et de ses apôtres. Autrement dit, ils sont les signes de l'*inauguration* du royaume que le Christ fait advenir, de l'édification de son Eglise sur le fondement des apôtres et prophètes qui dispensent, dans le temps qui suit immédiatement la Pentecôte, l'enseignement spécifiquement christologique qui est nécessaire à la jeune Eglise chrétienne².

III. Implications

A. *Les miracles qui accèdent les apôtres sont intrinsèquement liés à l'office apostolique qui était extraordinaire, fondateur et temporaire*

Ce qui vient d'être dit permet de rendre compte de la raison théologique pour laquelle les guérisons, exorcismes et miracles rapportés par le Nouveau Testament semblent qualitativement si supérieurs à ceux dont nous pouvons être les témoins aujourd'hui, à ceux qui nous sont rapportés habituellement comme ayant lieu de nos jours. La fonction

² Pour une autre défense de cette perspective sur la fonction des dons apostoliques, voir Richard Gaffin, « La cessation des dons extraordinaires », *La Revue réformée* 47 (1996/1-2), p. 31-57.

des miracles apostoliques était en effet *par nature* temporaire puisqu'il s'agissait de témoigner, *une fois pour toutes*, de la foi qui a été transmise *une fois pour toutes*, foi qui devait être mise par écrit *une fois pour toutes*, pour être *une fois pour toutes* à la disposition de l'Eglise de Jésus-Christ pour tout le reste de la suite des temps jusqu'au retour du Seigneur dans la gloire. Ces miracles-là avaient une vocation fondatrice, servant à l'établissement de l'Eglise sur le fondement des apôtres et des prophètes, ce qui n'est bien sûr le cas d'aucun miracle une fois l'époque apostolique révolue.

Les apôtres et les prophètes, comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, sont le fondement sur lequel l'Eglise est édifiée (Ep 2.20). Une fois que le fondement apostolique a été posé, le don des apôtres était voué à s'éteindre. Remarquons d'ailleurs qu'au tout début de l'Eglise chrétienne il a été nécessaire de trouver un successeur à l'apôtre Judas en la personne de Matthias (Ac 1.26) alors que, seulement quelques années plus tard, lorsque l'apôtre Jacques, frère de Jean, est exécuté par Hérode en Actes 12.2, aucune procédure n'est lancée pour le remplacer. Paul, qui a été appelé à l'apostolat entre la nomination de Matthias et le martyre de Jacques, se présente d'ailleurs lui-même comme le dernier des apôtres (1Co 15.8³). Et lorsqu'il s'adresse à Timothée, qu'il considère certainement plus que tout autre comme son fils spirituel et son successeur, il ne lui confie jamais la charge apostolique.

La charge spirituelle de l'apostolat était temporaire. Sa raison d'être était la fondation de l'Eglise. Et une fois le fondement posé, une fois que l'Eglise grandit parce que la Parole se répand, les apôtres sont voués à disparaître – et ils disparaissent effectivement : ils meurent les uns après les autres, sans

³ Pour une telle compréhension, débattue, de la clause ἔσχατον δὲ πάντων, voir P.R. Jones, "1 Corinthians 15.8 : Paul the Last Apostle", *Tyndale Bulletin* 36, 1985, p. 3-34.

être remplacés dans leur charge. C'est ce qui explique qu'il n'y a plus d'apôtre aujourd'hui – plus d'apôtre *au sens fort*⁴.

Et c'est pour cette raison qu'il n'y a plus de miracles aussi spectaculaires, aussi impressionnants et aussi nombreux qu'à l'époque des apôtres, parce que la fonction de ces miracles était de donner la preuve que Dieu leur avait confié l'apostolat, et qu'aujourd'hui Dieu ne confie plus à personne ce type spécifique d'apostolat – et donc ce type spécifique de miracles qui accompagnait l'apostolat a disparu avec les apôtres.

B. Ce n'est pas dire que Dieu n'agit plus puissamment après l'époque apostolique, mais c'est dire qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à ce qu'il agisse exactement de la même manière

Est-ce à dire que Dieu n'agit plus jamais de manière miraculeuse ? Certainement pas ! Dieu est le Tout-Puissant, il peut toujours agir tout puissamment, et il le fait en certains moments et en certains lieux. Il guérit des malades, il délivre des personnes captives de démons, il opère des miracles. Nous ne devrions cependant pas nous attendre à ce qu'il agisse comme à l'époque des apôtres, pour la simple raison que nous ne sommes plus au temps des apôtres ! Nous ne devrions pas nous attendre à ce que les guérisons, les exorcismes, les miracles fassent partie de la vie quotidienne de l'Eglise, parce que nous ne sommes plus au temps de l'inauguration du royaume, de l'établissement de l'Eglise sur le fondement des apôtres et des prophètes.

Dieu agit aujourd'hui. Dieu agit dans nos vies. Sa main est sur nous. Son action est bien réelle même si elle est souvent

⁴ Il y a encore des apôtres au *sens faible* : des personnes auxquelles est adressée une vocation spécifique et auxquelles il peut être confié un ministère d'impulsion d'un réveil, de plantation d'Eglise ou de structuration d'un mouvement de l'Evangile. Mais ce ne sont pas des apôtres au sens fort, précis, technique des douze apôtres.

imperceptible ou souvent perceptible seulement si l'on prend un peu de recul. C'est précisément là la différence. Lorsqu'il suffisait de toucher les franges du vêtement de Jésus, d'être en contact avec l'ombre de Pierre, avec les linges qui avaient touché Paul, il n'y avait pas besoin de recul pour percevoir l'œuvre de Dieu dans notre vie. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus nécessaire.

Alors, comment comprendre, sur le fond de l'arrière-plan biblique esquissé dans cet article, les manifestations parfois extraordinaires qui nous sont rapportées comme ayant lieu partout dans le monde, dans des Eglises chrétiennes par ailleurs très différentes, qu'elles soient catholiques, orthodoxes ou protestantes, qu'elles soient évangéliques ou parfois libérales, et qui sont interprétées comme procédant d'un mouvement de l'Esprit sans précédent dans l'histoire de l'Eglise depuis les temps apostoliques ?

Alors, la première chose à faire, c'est une relativisation des faits rapportés. La conséquence directe des distinctions posées dans cet article, c'est la mise en évidence de la différence qualitative entre les miracles d'aujourd'hui et ceux de Jésus et de ses apôtres. Pour l'immense majorité d'entre eux, ces miracles d'aujourd'hui sont sans commune mesure avec ceux qui ont accompagné la fondation de l'Eglise, et il faut être très au clair sur cet aspect.

C. Une typologie des manifestations actuelles

Une fois souligné cela, il est possible de proposer plusieurs interprétations des manifestations en question.

1. Dans certains cas, des phénomènes surnaturels d'origine non divine

Dans certains cas – et c'est bien sûr le pire des cas – on ne peut exclure qu'il s'agisse d'activité surnaturelle d'origine non

divine. Beaucoup de choses qui nous sont rapportées trouvent des parallèles dans d'autres religions non chrétiennes et particulièrement dans les paganismes animistes. Il y a certainement une part non négligeable de miracles qui sont accomplis en ayant recours à des pouvoirs occultes, sinon pourquoi Jésus, à ceux qui prétendent : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? », leur dira-t-il au dernier jour : « Je ne vous ai *jamais* connus » (Mt 7.22) ?

2. Dans d'autres cas, des miracles frauduleux

Il y a certainement aussi, dans le lot des miracles rapportés, des manifestations frauduleuses, contrefaites de la puissance de Dieu, des personnes qui prétendent avoir accompli des miracles, ou en avoir été témoins, sans que ce ne soit vraiment le cas. C'est dans la nature humaine déchu de mentir pour se mettre en avant, personne ne peut exclure que cela puisse arriver, et que cela arrive en effet.

3. Dans d'autres cas encore, des phénomènes naturels interprétés par le croyant comme surnaturels

On peut aussi penser qu'il y a des choses qui sont aujourd'hui considérées comme des miracles mais qui, si elles étaient soumises à un examen rigoureux, seraient peut-être requalifiées comme n'ayant rien de surnaturel en elles-mêmes, bien qu'ayant été vécues et interprétées par le croyant comme étant données par Dieu. J'ai en vue ici un mécanisme assez banal mis en évidence par la psychologie pour tous les types de croyance dans lequel le fait de croire que la divinité va débloquer la situation est auto-réalisateur, le fait d'activer la foi génère de lui-même la solution à la situation de perplexité dans laquelle le croyant s'était trouvé coincé. Un fait, ainsi expliqué par l'étude des phénomènes religieux comme relevant d'un mécanisme psychique naturel, peut très bien être interprété

christocentriquement par un chrétien authentique comme relevant d'une action miraculeuse du Seigneur, même s'il faut peut-être nuancer l'interprétation selon laquelle le Seigneur a agi, sans toutefois nécessairement mettre en cause le fait que le Seigneur a agi.

4. Dans d'autres cas enfin, des phénomènes surnaturels d'origine divine qui ne sont pas sans analogie avec les dons apostoliques

Et puis il y a une quatrième possibilité qu'il faut envisager : c'est que Dieu manifeste aujourd'hui, quoique certainement beaucoup moins fréquemment qu'on tend à le penser, sa puissance dans la vie des croyants de manière parfois spectaculaire, de manière authentiquement surnaturelle, et d'une manière qui n'est parfois pas sans analogie avec ce qui a pu arriver autrefois à l'époque de la fondation de l'Eglise.

J'ajouterai toutefois immédiatement que ce n'est pas là quelque chose auquel nous devons nous attendre ou rechercher. A la lumière des considérations précédentes, il ne me semble pas qu'il y ait suffisamment d'éléments bibliques pour se convaincre que Dieu a promis qu'il fortifierait la foi de ses enfants de cette manière. Il peut le faire et il le fait parfois – mais il n'a pas promis de le faire au quotidien.

Dieu a donné un autre moyen par lequel il a promis de fortifier notre foi : sa Parole, la Bible. Car tel est en définitive le véritable signe habituel du royaume dont témoigne l'un des refrains du livre des Actes : « Et la parole du Seigneur croissait ; le nombre des disciples augmentait considérablement. » (Ac 6.7, *Bible de Jérusalem*) Et encore : « Cependant la parole de Dieu croissait et se multipliait. » (Ac 12.24, *Bible de Jérusalem*) Et enfin :

Tous les habitants d'Ephèse, Juifs et Grecs, surent la chose. La crainte alors s'empara de tous et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié. Beaucoup de ceux qui étaient devenus croyants venaient

faire leurs aveux et dévoiler leurs pratiques. Bon nombre de ceux qui s'étaient adonnés à la magie apportaient leurs livres et les brûlaient en présence de tous. On en estima la valeur : cela faisait cinquante mille pièces d'argent. *Ainsi la parole du Seigneur croissait et s'affermisssait puissamment.* (Ac 19.17-20, Bible de Jérusalem)

Tel est en définitive le signe par excellence du royaume, celui auquel nous devons aspirer et attendre chaque jour que Dieu fait : sa Parole qui se répand, qui pénètre dans nos vies jusqu'au plus profond de notre être pour nous transformer, et qui rejaillit de nous pour être répandue dans un monde qui en a tellement besoin. Car là où la Parole de Dieu est prêchée, là est le royaume.

« Sur la terre comme au ciel » : une évaluation de la théologie « dominationiste » de Peter Wagner

Jean-Philippe BRU

Professeur de théologie pratique

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

Introduction

Le mouvement dont nous nous apprêtons à présenter la conception du royaume n'est pas le moindre dans le paysage protestant du XXI^e siècle. Il compte 432 millions d'adhérents à travers le monde et pourrait représenter 50 % du christianisme non catholique d'ici à 2025¹. Bien qu'il connaisse une plus grande croissance dans l'hémisphère Sud, son influence est également très grande en Occident, avec des noms comme Bill Johnson, Ché Ahn, Rick Joyner, Mike Bickle et Lou Engle. Un de ses fondateurs, Peter Wagner, lui a donné le nom de Second Age apostolique ou Nouvelle Réforme apostolique, parce qu'il considère qu'il s'agit du « changement le plus radical [...] depuis la Réforme protestante du XVI^e siècle »², avec en particulier la redécouverte du ministère d'apôtre. Ce changement doit conduire à la prise de contrôle

¹ D'après David Barrett, auteur de la *World Christian Encyclopedia*, cité par Peter Wagner, *On Earth As It Is in Heaven : Answer God's Call to Transform the World*, Regal, Ventura, California, 2012, p. 26.

² Wagner, *op. cit.*, p. 25.

par les chrétiens de toutes les sphères de la société avant le retour du Christ. Dans cet article, nous nous proposons d'analyser et d'évaluer cette nouvelle conception, appelée théologie du royaume ou théologie dominationniste.

1. Présentation de la théologie dominationniste

Une nouvelle compréhension de la mission de l'Eglise

Wagner s'est toujours intéressé à la croissance de l'Eglise, mais il lui a fallu du temps pour adhérer à l'idée selon laquelle la mission de l'Eglise n'était pas seulement de sauver des âmes, mais de transformer la société, ce que certains appellent le mandat culturel. Il commence à être sensibilisé à celui-ci par le Mouvement de Lausanne dans les années 1970, même s'il résiste dans un premier temps à la suggestion de John Stott de lui donner la même importance qu'au mandat d'évangélisation.

Parallèlement à cela, Wagner développe une conception moins individualiste du combat spirituel avec la notion d'« esprits territoriaux ». Ce nouveau théâtre de combat laisse présager des conversions à bien plus grande échelle et une reconquête par les chrétiens des sphères dominées par Satan depuis la chute. La réalisation du mandat culturel ne consiste donc pas simplement à exercer une certaine influence sur la société, mais à la transformer de fond en comble. Wagner compare ce processus à la métamorphose d'une chenille en papillon. Une telle transformation doit être sociologiquement vérifiable : « Prise de conscience générale de la réalité de Dieu, correction radicale des maux sociaux, diminution correspondante du taux de criminalité, bénédiction surnaturelle sur le commerce

local, réinsertion des exclus, productivité accrue de la terre et proclamation de la justice du royaume. »³

Une telle société n'est pas parfaite, mais elle est contrôlée par des chrétiens qui sont parvenus par voie démocratique aux plus hautes fonctions dans des domaines aussi divers que le gouvernement ou les médias. Ils partagent les valeurs de la majorité chrétienne qui les a élus et prennent leurs décisions en accord avec ces valeurs. Wagner se défend de vouloir établir une théocratie. Il estime que la démocratie est la meilleure forme de gouvernement, que la liberté religieuse est un droit fondamental et que les droits des minorités doivent être respectés. Si, par exemple, le mariage hétérosexuel est la norme dans une société majoritairement chrétienne, Wagner ne semble pas envisager de sanctions pénales à l'encontre des homosexuels⁴.

C'est cette conception du royaume de Dieu que Wagner appelle théologie de la domination, en référence au mandat culturel de Genèse 1.28 :

Dieu les bénit ; Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui fourmillent sur la terre.

Wagner reconnaît qu'il existe peu d'exemples de transformation radicale de la société. Il mentionne Florence à l'époque de Savonarole et deux obscures villes contemporaines : Almolonga, au Guatemala, et Oussinsk, en Russie. Mais il ne faut pas se décourager car tout est désormais en place pour un réveil de grande ampleur, Dieu ayant révélé à son peuple une

³ Luis Bush, "Transform Indonesia 2005", privately published, p. 14, cité par Peter Wagner, *op. cit.*, p. 56-57.

⁴ Il se distingue en cela du théonomisme chrétien, qui soutient qu'un gouvernement chrétien devrait faire respecter les lois morales et civiles qui ont été révélées à Israël, ce qui implique la mise à mort des homosexuels.

vision élargie de l'Eglise, une manière nouvelle de mener le combat spirituel et un grand et imminent transfert de richesses en faveur des chrétiens.

Une vision élargie de l'Eglise

Pour Wagner, la transformation de la société passe par une vision élargie de l'Eglise, et en particulier du ministère apostolique. Si les apôtres et les prophètes jouent un rôle essentiel dans le gouvernement de l'Eglise, les seconds recevant des révélations divines et les premiers expliquant comment les mettre en œuvre, Wagner met en avant une catégorie particulière d'apôtres, qu'il appelle apôtres du lieu de travail (*workplace apostles*), qui ne sont pas des responsables d'Eglise mais des laïcs mandatés par Dieu pour reprendre le contrôle de leur propre sphère d'activité.

Lance Wallnau identifie sept sphères qu'il appelle de manière symbolique les sept montagnes : le gouvernement, les finances, l'éducation, la famille, la religion, les arts et les médias. Le mandat des sept montagnes consiste à prendre le contrôle de ces sept sphères. « Quiconque, dit-il, contrôle ces montagnes contrôle la direction du monde. »⁵

Chaque sphère ayant sa propre culture, seul quelqu'un de l'intérieur est capable de la comprendre et d'en gravir tous les échelons. L'idée selon laquelle les laïcs sont mieux placés que les pasteurs pour témoigner du Christ sur leur lieu de travail n'est pas nouvelle, mais Wagner fait remarquer que jusqu'à présent les résultats n'ont pas été au rendez-vous. Il attribue ce manque d'efficacité à l'absence de leaders reconnus dans chacune des sphères d'activité. De même que les apôtres sont reconnus par les Eglises et gouvernent celles-ci, en collaboration avec les prophètes et les pasteurs, il faudrait reconnaître

⁵ Cité par Wagner, *op. cit.*, p. 143.

et encourager les apôtres que Dieu appelle à exercer leur autorité dans les autres domaines. Sur les 500 apôtres que compte la Coalition apostolique internationale, 60 à 70 sont considérés comme des apôtres du lieu de travail, même si tous n'ont pas encore été pleinement activés.

Une nouvelle manière de mener le combat spirituel

Un autre élément essentiel de la théologie dominioniste est le combat spirituel au niveau stratégique. Wagner reproche au Mouvement de Lausanne de s'être engagé dans l'évangélisation du monde « comme si le diable était parti hiberner quelque part »⁶. Une telle négligence ne pouvait conduire qu'à la défaite. Heureusement les choses ont commencé à changer à Manille, en 1989, lorsque cinq orateurs, dont Wagner lui-même, ont attiré l'attention du congrès sur les « esprits territoriaux ». Ces derniers exercent leur domination non sur des individus mais sur des groupes entiers, qu'il s'agisse d'un quartier, d'une ville, d'une nation, d'un groupe religieux ou d'un secteur de la société. Pour accomplir le mandat culturel et reprendre le contrôle des sept montagnes, les méthodes traditionnelles d'évangélisation ne suffisent pas. Il faut identifier ces esprits territoriaux, les affronter et les chasser au moyen d'une prière apostolique. C'est ce que Wagner appelle le combat spirituel au niveau stratégique. Seuls les apôtres sont capables de mobiliser les chrétiens pour ce genre de combat. Sans eux, l'Eglise ressemble à une armée sans généraux : elle ne peut que reculer devant un ennemi beaucoup mieux organisé. La prière apostolique n'est pas une simple prière d'intercession, mais une prière d'autorité, une proclamation de la part de Dieu. Wagner affirme avoir mis fin à la crise de la vache folle à la fin des années 1990 par une proclamation que

⁶ Wagner, *op. cit.*, p. 120.

Dieu lui a demandé de faire devant 2500 personnes en Allemagne :

Je n'ai pas demandé à Dieu de stopper l'épidémie ; j'ai ordonné à l'épidémie de s'arrêter par l'autorité que j'avais par le sang de Jésus-Christ. Et elle s'est arrêtée⁷.

Un rapport décomplexé à l'argent

Un dernier élément nécessaire à l'accomplissement du mandat de domination est l'argent :

Si vous étudiez l'histoire humaine, dit Wagner, vous verrez que trois choses ont produit une transformation sociale : la violence, la connaissance et la richesse. La plus grande, c'est la richesse !⁸

Et il ajoute :

Je suis convaincu qu'une raison importante pour laquelle nous n'avons encore pris aucune de nos villes pour Dieu aux Etats-Unis, c'est que nous n'avons pas assez d'argent⁹.

De telles affirmations peuvent surprendre mais, pour Wagner, la richesse est une bonne chose dans la mesure où elle est mise au service de Dieu. L'esprit de pauvreté n'est pas une vertu, mais un obstacle à l'avancement du royaume de Dieu, « un démon de haut rang opérant sous la direction et l'autorité de Satan »¹⁰. Wagner affirme avoir été démonisé pendant de nombreuses années par cet esprit mauvais et en avoir été délivré, avec pour effet qu'il n'est plus embarrassé par la prospérité¹¹. Si un apôtre appelé à reconquérir la montagne politique veut gagner une élection, il a certes besoin

⁷ *Ibid.*, p. 134.

⁸ *Ibid.*, p. 180.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Peter Wagner, *The Great Transfer of Wealth : Financial Release for Advancing God's Kingdom*, Whitaker House, New Kensington, 2015, p. 21.

¹¹ *Ibid.*

des prières de l'Eglise, mais il a également besoin de beaucoup d'argent. C'est pourquoi la réalisation du mandat de domination sera accompagnée dans les tout derniers temps de ce que Wagner appelle « le grand transfert de richesses ». Les hommes d'affaires chrétiens gagneront beaucoup d'argent pour Dieu, et même l'argent des non-chrétiens tombera dans l'escarcelle des chrétiens, comme à l'époque de la sortie d'Egypte, où les habitants du pays donnèrent aux Israélites « des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements » (Ex 12.35-36). Esaïe 60.11, qui parle de la gloire de la nouvelle Jérusalem, est souvent cité à l'appui de cette idée :

Les portes seront constamment ouvertes, elles ne seront fermées ni le jour ni la nuit, afin de laisser entrer chez toi les ressources des nations, leurs rois avec leur suite.

Si ce grand transfert n'a pas encore eu lieu un quart de siècle après les premières prophéties à ce sujet, c'est que l'Eglise n'est pas encore prête¹².

2. Evaluation de la théologie dominationniste

Points positifs

On peut reconnaître à la théologie de la domination une certaine cohérence. Comme un bel édifice, la transformation sociale annoncée par Wagner repose sur deux piliers, l'Eglise sur le lieu de travail et le grand transfert de richesses de la fin des temps, eux-mêmes fondés sur la redécouverte du ministère apostolique et la neutralisation de l'esprit de pauvreté. Une conception aussi large du royaume suscite un énorme enthousiasme auprès d'une génération qui a beaucoup souffert du manque de visibilité et d'influence des Eglises

¹² Voir Wagner, *The Great Transfer of Wealth*, p. 47-51.

traditionnelles. La Nouvelle Réforme apostolique permet à chacun d'accomplir un service qui fait une réelle différence, que ce soit dans l'Eglise ou sur le lieu de travail. Aucune montagne ne peut résister aux proclamations apostoliques appuyées par les paroles des prophètes.

On ne peut qu'approuver le refus de Wagner de réduire les effets de la rédemption à la sphère « spirituelle ». Ce sont tous les domaines de la création que le Christ est venu restaurer, y compris le domaine politique. Les chrétiens ne sont donc pas appelés à se retirer de la société, mais à être des agents de transformation là où Dieu les a placés.

On peut aussi être reconnaissant à Wagner d'avoir mis en avant les facteurs spirituels dans la croissance de l'Eglise, à une époque où le mouvement pour la croissance de l'Eglise privilégiait la stratégie et la technique.

Mais à y regarder de plus près, ce bel édifice présente certaines faiblesses liées à la tendance de Wagner à sur-réagir aux travers qu'il pense discerner chez les évangéliques : estimant que ceux-ci négligent les facteurs spirituels dans l'évangélisation, il développe une conception du combat spirituel qui va au-delà des prescriptions bibliques ; prenant conscience qu'ils ont négligé la vocation séculière, il invente le ministère d'apôtre du lieu de travail ; réagissant contre l'esprit de pauvreté, il tombe dans une théologie de la prospérité ; constatant qu'une certaine compréhension de la souveraineté de Dieu peut conduire les évangéliques à négliger leur responsabilité dans la prière, il adhère à une nouvelle compréhension de Dieu : le théisme ouvert. Revenons plus en détail sur ces quatre points.

Une conception douteuse du combat spirituel

Les chrétiens évangéliques ont toujours cru au rôle important du combat spirituel dans l'évangélisation. Le Mouvement de Lausanne en parle dès son premier texte officiel (art. 12),

ainsi que le *Manifeste de Manille* et l'*Engagement du Cap*, mais la conception qu'on y trouve est plus classique que celle de Wagner : alors que, pour ce dernier, les proclamations apostoliques sont la clé du combat spirituel au niveau stratégique, le *Manifeste de Manille* mentionne principalement « la Parole et l'Esprit, avec la prière », comme armes de combat contre « les principautés et les puissances mauvaises » et exhorte « tout le peuple à prier avec persévérance tant pour le renouveau de l'Eglise que pour l'évangélisation du monde » (section 5). Il faut croire que John Stott, qui en est l'auteur principal, n'a pas été convaincu par les cinq orateurs qui ont abordé la question des « esprits territoriaux » lors du congrès. Il est vrai que les arguments de Wagner, tels qu'il les développe quelques années plus tard dans son livre *Lorsque les puissances s'affrontent* (1996)¹³, sont moins tirés de l'Ecriture que de l'expérience et des révélations prophétiques contemporaines. Ces autres sources de connaissance permettent de justifier des pratiques spirituelles non prescrites par l'Ecriture, des manières de mener le combat spirituel que Dieu aurait gardées en réserve pour les tout derniers temps.

Une surévaluation du ministère apostolique

Nous avons vu que le ministère d'apôtre, souvent associé à celui de prophète, jouait un rôle très important dans la réalisation du mandat de domination. Les apôtres sont revêtus d'une « autorité extraordinaire » et constituent avec les prophètes « le fondement opérationnel de l'Eglise »¹⁴. C'est ainsi que Wagner interprète Ephésiens 2.20, alors que la plupart des commentateurs considèrent que Paul parle dans ce verset du fondement « doctrinal » posé par les apôtres et les prophètes

¹³ Titre original : *Confronting the Powers* (Regal Books, Ventura). La traduction française a été publiée en 1999 (Vida, Nîmes).

¹⁴ Wagner, *On Earth As It Is in Heaven*, p. 142.

du 1^{er} siècle, chargés d'élaborer le canon du Nouveau Testament.

Cette surévaluation du ministère apostolique entraîne une sous-évaluation du ministère pastoral. Bien que les apôtres soient souvent de piètres prédicateurs, on se presse pour entendre leurs « directives » alors que le sermon dominical passe au second plan. Les ministres du culte sont d'ailleurs souvent privés d'une solide formation, la théologie étant considérée comme suspecte. Cette autorité excessive attribuée aux apôtres est d'autant plus problématique qu'elle n'est contrebalancée par aucun contre-pouvoir, les apôtres étant cooptés et au sommet de la hiérarchie. Cette absence de régulation laisse craindre des dérives autoritaires.

Wagner va également trop loin lorsqu'il étend le ministère apostolique au lieu de travail, alors qu'Ephésiens 4.11-12 dit clairement que les ministères d'apôtre, de prophète, d'évangéliste et de pasteur-enseignant ont été donnés pour l'édification du corps de Christ. Il a raison de revendiquer le lieu de travail pour le Christ, mais il s'égare lorsqu'il confond les structures d'autorité. Les apôtres du Nouveau Testament n'ont jamais laissé entendre que certains d'entre eux pourraient être appelés à exercer leur autorité dans d'autres sphères que celle de l'Eglise. L'apôtre Paul traite des dons spirituels et des autorités civiles dans deux chapitres distincts, Romains 12 et 13. Et cette distinction reste valable quelle que soit la proportion de chrétiens dans la société.

Un optimisme excessif

Un autre point critiquable est l'optimisme excessif de ceux qui pensent que le retour du Christ sera précédé d'un âge d'or où justice et prospérité régneront. Les réserves émises par Richard Gaffin contre le postmillénarisme d'une autre forme de dominationisme, le théonomisme ou reconstructionnisme,

s'appliquent aussi, me semble-t-il, au postmillénarisme charismatique¹⁵.

- 1) L'idée que l'Eglise n'est pas encore entrée dans son âge d'or jette une ombre de défaite sur l'âge présent de l'Eglise. Or le Nouveau Testament enseigne que « le règne eschatologique du Christ commence dès sa première venue, avec pour point culminant sa résurrection et son ascension. [...] Autrement dit, pour le Nouveau Testament c'est toute la période entre les deux venues qui est un âge d'or de l'Eglise, et pas seulement un épisode final ; c'est l'ensemble de cette période et de ce qui s'y passe qui incarne le « succès » et la « victoire » millénaire de l'Eglise. »¹⁶
- 2) L'idée d'un âge d'or à venir néglige le rôle de la souffrance dans la vie chrétienne. Lorsque Jacques et Jean demandent à Jésus de leur confier les plus hautes fonctions dans son royaume, la seule promesse qu'il peut leur faire de ce côté-ci de la parousie est la communion de ses souffrances : « La coupe que, moi, je bois, vous la boirez, et vous recevrez le baptême que je reçois. » (Mc 10.39)
- 3) L'idée d'un âge d'or à venir prive l'Eglise de l'attente d'un retour imminent du Christ et affaiblit sa vigilance.
- 4) L'idée d'un âge d'or à venir est difficilement compatible avec la tension que l'apôtre Paul nous invite à vivre en 1 Corinthiens 7.29-31 :

Voici ce que je dis, mes frères : le temps se fait court ; désormais, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui pleurent comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui se

¹⁵ Richard Gaffin, "Theology and Eschatology : Some Reflections on Postmillennialism", article tiré du livre *Theonomy. A Reformed Critique* (William S. Barker and W. Robert Godfrey, eds., Grand Rapids, Zondervan, 1990, p. 197-224). Disponible en ligne :

<http://www.newhopefairfax.org/files/Gaffin%20Theonomy%20and%20Eschatology.pdf> (consulté le 30/08/2017).

¹⁶ Gaffin, *art. cit.*, p. 4-5.

réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient pas, ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient pas, et ceux qui usent du monde comme s'ils n'en usaient pas réellement, car ce monde, tel qu'il est formé, passe.

Une nouvelle compréhension de Dieu

C'est ce quatrième point qui m'a le plus surpris. Wagner raconte que lorsqu'il était étudiant en théologie, il lui arrivait de discuter avec ses camarades jusqu'à 2 heures du matin sur la question de l'articulation entre la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme. Si Dieu sait tout à l'avance et que rien n'arrive sans sa volonté, à quoi servent nos prières ? Font-elles réellement une différence ? Les réponses de ses professeurs calvinistes ne le satisfaisaient pas, parce qu'elles ne lui semblaient pas correspondre à la réalité. Son insatisfaction a cessé à la fin des années 1990 lorsqu'il a découvert le théisme ouvert. Il qualifie cette découverte de « nouvelle naissance théologique »¹⁷ Alors de quoi s'agit-il ? Le théisme ouvert « suggère que, si Dieu a décidé à l'avance que certaines choses se produiraient de toute manière, il a également décidé de laisser d'autres choses ouvertes, dépendantes des décisions que prendraient les êtres humains »¹⁸. Non seulement Dieu a-t-il décidé de laisser certaines choses ouvertes, mais il s'est interdit de connaître à l'avance les choix que nous ferions. Lorsque Dieu a placé Adam et Eve dans le jardin d'Eden, il n'avait pas de plan B préparé à l'avance ; il ne l'a imaginé qu'après avoir pris connaissance de leur désobéissance. Lorsque Dieu a annoncé à Ezéchias, par l'entremise du prophète Esaïe, qu'il allait bientôt mourir, il ignorait que le roi allait le supplier de prolonger sa vie. Dieu a accepté de changer ses plans en réponse à la prière.

¹⁷ Wagner, *On Earth As It Is in Heaven*, p. 84.

¹⁸ *Ibid.*, p. 85.

Wagner a raison d'affirmer que nos prières comptent vraiment, mais il se trompe lourdement lorsqu'il en déduit qu'elles échappent à l'omniscience et à la souveraineté divines. Si Dieu se contente de réagir aux actions de ses créatures, comment Wagner peut-il être si optimiste quant à l'avenir ? En adhérant au théisme ouvert, Wagner fait dépendre l'avancement du royaume de décisions humaines sur lesquelles Dieu n'a aucune prise, ce qui rend très incertain le dénouement de l'histoire de la rédemption. On peut même se demander si Dieu n'a pas moins de pouvoir dans son propre royaume que les apôtres contemporains, dont les « décrets » et les compétences sont la clé de la reconquête des sept montagnes.

Conclusion

Nous devons nous réjouir de la contribution majeure que la Nouvelle Réforme apostolique apporte à la croissance de l'Eglise dans le monde. Par le témoignage enthousiaste de ses adhérents, de nombreuses personnes se tournent vers le Christ que les Eglises traditionnelles auraient du mal à atteindre. Mais cela ne doit pas nous empêcher de garder un regard critique sur ses enseignements et ses pratiques, l'Ecriture seule devant nous servir de règle. Si ce mouvement nous encourage avec raison à ne pas négliger les facteurs spirituels dans l'évangélisation, sa vision triomphaliste du royaume néglige des aspects essentiels de l'identité chrétienne, comme la communion aux souffrances du Christ. Il faut espérer que, confronté à la Parole de Dieu, ainsi qu'à la réalité de l'Eglise souffrante, un rééquilibrage aura lieu dans les années à venir.

Le grand transfert de richesses de la fin des temps. Que faut-il en penser ?

Jean-Philippe BRU

Professeur de théologie pratique

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

Introduction

Le grand transfert de richesses de la fin des temps est le second pilier sur lequel repose la transformation sociale visée par Peter Wagner, le premier pilier étant l'Eglise sur le lieu de travail. Pour conquérir les « sept montagnes », l'Eglise a besoin de beaucoup plus d'argent que ce dont elle a disposé jusqu'à présent. C'est pourquoi un grand transfert de richesses doit avoir lieu dans les derniers temps, les ressources utilisées aujourd'hui par des systèmes non chrétiens ou antichrétiens passant providentiellement aux mains des chrétiens.

Wagner semble oublier que l'Eglise des premiers siècles, qui a conquis le monde romain, était une Eglise pauvre et persécutée. Lorsqu'elle est devenue riche à partir du IV^e siècle, elle a commencé à s'affaiblir spirituellement, à l'instar de l'Eglise de Laodicée que Dieu reprend sévèrement :

Parce que tu dis : « Je suis riche, je suis devenu riche, je n'ai besoin de rien », sans savoir que, toi-même, tu es misérable, pitoyable, pauvre, aveugle et nu, je te conseille de m'acheter de l'or purifié par le feu, afin que tu deviennes riche, des vêtements blancs, afin que tu sois habillé et que la honte de ta nudité ne

devienne pas manifeste, et un collyre pour t'en oindre les yeux, afin que tu voies. (Ap 3.17-18 NBS)

Il est également intéressant de noter que l'islam a connu un grand transfert de richesses depuis le siècle dernier, avec l'or noir du pétrole, qui contribue à son expansion. Nous n'y voyons pas pour autant un signe de la faveur divine !

Sur quoi Wagner s'appuie-t-il pour affirmer qu'un tel transfert va se produire ?

Il s'appuie sur la prophétie contemporaine et sur quelques versets de l'Ancien Testament.

La prophétie contemporaine

La première source de connaissance sur laquelle Wagner s'appuie pour affirmer qu'un tel transfert va bientôt se produire est la prophétie contemporaine :

Nombre de prophètes respectés ont entendu la voix de Dieu concernant la richesse. [...] Depuis le début des années 1990, Dieu a révélé à divers prophètes de différentes parties de la nation et du monde qu'un énorme transfert de richesses était sur le point de commencer. Certains d'entre nous seront prêts à le recevoir, d'autres non¹.

Le problème avec les prédictions émises par les prophètes contemporains est qu'elles se sont souvent révélées fausses, ce qui n'empêche pas ces derniers de continuer à être considérés comme de vrais prophètes !

¹ Peter Wagner, *On Earth As It Is in Heaven : Answer God's Call to Transform the World*, Regal, Ventura, California, 2012, p. 182.

Fondements bibliques

Ecclésiaste 10.19

On fait des repas pour se divertir, le vin rend la vie joyeuse, l'argent répond à tout.

Wagner cite ce verset à l'appui de l'idée selon laquelle l'argent est la chose qui a le plus contribué à la transformation sociale dans l'histoire de l'humanité. Or, lu dans son contexte, ce verset doit être compris de manière négative : ce sont les princes paresseux qui se servent de l'argent des impôts pour se divertir, alors que les princes sages ne mangent que pour reprendre des forces, sans beuveries !

Esaïe 60.11

Tes portes seront constamment ouvertes, elles ne seront fermées ni le jour ni la nuit, afin de laisser entrer chez toi les ressources des nations, leurs rois avec leur suite.

Le thème de l'afflux des richesses des nations à Jérusalem revient à plusieurs reprises dans Esaïe et ailleurs dans l'Écriture. Ces prophéties trouvent un premier accomplissement à l'époque du retour d'exil, mais elles annoncent surtout l'intégration des païens au peuple de Dieu dans la nouvelle alliance. C'est en tant que non-Juifs convertis à Jésus-Christ qu'ils mettront leurs ressources au service du royaume de Dieu. Wagner commet donc l'erreur de limiter l'application de ce verset aux tout derniers jours de l'âge de l'Église, alors que c'est toute la période entre les deux venues de Jésus qui est concernée, et de l'appliquer à des personnes non converties, alors qu'elles sont chrétiennes, bien que non juives.

Proverbes 13.22

L'homme de bien transmet à ses petits-fils un patrimoine ; les ressources du pécheur sont réservées pour le juste.

Les Proverbes ne sont pas des textes prophétiques ni apocalyptiques ; ils n'annoncent pas ce qui va se passer dans les derniers temps, mais formulent des règles générales à partir de l'observation de la réalité, ces règles pouvant souffrir des exceptions. La règle mise en avant dans ce verset est que l'héritage des justes reste dans leur famille alors que la providence divine fait en sorte que les biens mal acquis par les méchants finissent par revenir aux justes. Cela n'a donc rien à voir avec un transfert de richesses à la fin des temps.

Démasquer l'esprit de pauvreté

Pour Wagner, c'est l'esprit de pauvreté qui empêche l'Eglise de se préparer au grand transfert de richesses. Cet esprit est contraire à l'enseignement biblique et doit donc être démasqué et neutralisé. Wagner s'appuie principalement sur l'Ancien Testament pour étayer sa théologie de la prospérité, et en particulier sur Deutéronome 28, où Dieu promet de nombreux biens matériels à ceux qui lui obéissent et la pauvreté à ceux qui lui sont infidèles. Mais la notion de pauvreté dans l'Ancien Testament est plus complexe que ne le suppose Wagner. Tout d'abord, Deutéronome 28 ne s'adresse pas aux Israélites en tant qu'individus, mais à Israël en tant que nation choisie par Dieu pour le représenter. Si la nation se montre infidèle, même les justes en subissent les conséquences. Ensuite, les causes de la pauvreté individuelle sont diverses : si le paresseux, en général, s'appauvrit, il arrive que le juste soit spolié de son héritage par le méchant.

Plus étonnante est son utilisation d'Ecclésiaste 9.16 :

Mieux vaut la sagesse que la vaillance. Cependant la sagesse du pauvre est méprisée, et ses paroles ne sont pas écoutées.

Ce verset ne dit pas que la pauvreté est mauvaise en soi, mais que les hommes passent souvent à côté de la sagesse

parce qu'ils se fient aux apparences. Wagner semble manquer aussi la portée messianique de ce verset. Jésus-Christ s'est fait pauvre, de riche qu'il était, mais sa sagesse n'a pas été reçue par les siens.

Wagner estime que l'esprit de pauvreté ne provient pas de la Bible, mais du dualisme grec, qui méprisait la matière et est entré dans l'Eglise à l'époque de Constantin. Cela s'est traduit par l'essor du monachisme avec en particulier son vœu de pauvreté. Cet état d'esprit serait toujours prédominant dans l'Eglise, y compris chez les protestants et surtout en Occident, les pays du Sud ayant une mentalité plus proche de celle des Juifs concernant les biens matériels.

Si l'esprit de pauvreté empêche les chrétiens de jouir des biens que Dieu veut leur donner, Wagner met également en garde contre Mammon, qui les pousse à aimer l'argent plus que Dieu. Mammon a quatre esprits sous ses ordres : l'esprit de cupidité, l'esprit de convoitise, l'esprit d'avarice et l'esprit d'autosuffisance. Wagner estime bien sûr que les chrétiens prospères ne sont pas obligés de céder à ces esprits démoniaques. On peut tout à fait être riche sans pour autant être cupide ou autosuffisant.

Quelle est la différence entre l'enseignement de Wagner et celui du protestantisme classique ? Pour Calvin, ceux qui souffrent de la pauvreté ne doivent pas chercher à tout prix à échapper à leur condition, mais apprendre « à se passer de ce qui leur manque »². S'ils manquent de patience dans la pauvreté, ils manqueront probablement de modération le jour où ils seront dans l'abondance. Une autre raison de ne pas chercher à changer de condition est la compréhension de notre vocation :

Celui qui est de condition modeste se contentera paisiblement de sa situation de peur de ne pas se tenir là où Dieu l'a appelé.

² IRC, III, x, 5, p. 655.

Chacun éprouvera un soulagement très grand dans ses soucis, travaux, ennuis et autres charges s'il est persuadé que Dieu est son guide et le conduit. Les magistrats s'acquitteront plus volontiers de leur charge ; un père de famille se contraindra à faire son devoir avec plus de cœur. Bref, chacun supportera patiemment sa situation, surmontera ses peines, ses inquiétudes, ses chagrins et les angoisses qui y sont liées, s'il a compris que personne ne porte d'autre fardeau que celui que Dieu lui a mis sur les épaules. Nous recevrons de cela une vraie consolation. Toute œuvre si méprisée, si basse soit-elle, brille devant Dieu et a beaucoup de prix, si du moins elle correspond à notre vocation³.

Pour Calvin, ce qu'il nous faut viser dans l'accompagnement des personnes de condition modeste, ce n'est pas une amélioration radicale de leurs circonstances extérieures, mais un changement intérieur, l'acceptation des limites de leur condition humaine.

La chaîne de transfert des richesses

Une infrastructure est nécessaire au grand transfert de richesses. Wagner décrit celle-ci comme une chaîne composée de quatre maillons.

Les directeurs opérationnels

Ils sont en première ligne et contribuent de manière significative à l'avancement du royaume de Dieu dans leur pays, en créant ou en supervisant de nombreuses Eglises. Ils guérissent les malades, chassent les démons, sauvent les âmes, multiplient les Eglises, prennent soin des pauvres et transforment la société. S'ils disposaient de plus de moyens, ils pourraient contribuer deux ou trois fois plus à l'avancement du royaume.

³ IRC, III, x, 6, p. 657.

Les fournisseurs

Ils se situent à l'autre extrémité de la chaîne et sont la source initiale de richesses. Ce ne sont pas nécessairement des chrétiens. Comme les Egyptiens à l'époque de l'exode, Dieu leur met à cœur de donner une partie de leurs biens au peuple de Dieu :

Les Israélites firent ce que Moïse avait dit : ils demandèrent aux Egyptiens des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements. Le SEIGNEUR donna au peuple de la grâce aux yeux des Egyptiens : ceux-ci accédèrent à leur demande. Ainsi ils dépouillèrent l'Egypte. (Ex 12.35-36)

Une fois de plus, Wagner s'appuie sur un passage biblique sans en faire une exégèse approfondie. Ce « transfert de richesses » est lié à des circonstances très particulières : il s'agit d'une sorte de butin pris sur leurs oppresseurs après que l'Eternel leur a donné la victoire sur eux. Celui-ci leur a pour ainsi dire forcé la main, alors que le transfert de richesses dont parlent les prophètes de l'Ancien Testament est lié à la conversion des non-Juifs.

Parmi les fournisseurs, il y a aussi bien sûr des chrétiens qui gagnent beaucoup d'argent et mettent leurs excédents à la disposition des distributeurs pour l'avancement du royaume.

Les distributeurs

Ce sont généralement des apôtres qui sont en contact avec les directeurs opérationnels. En tant que transmetteurs des directions divines, ils sont les mieux placés pour savoir comment utiliser de manière stratégique les fonds disponibles. Lorsqu'un projet leur semble venir de Dieu, ils font appel à des donateurs pour le financer.

Les managers financiers

Ils financent les projets grâce aux revenus de leurs placements financiers, avec un taux d'intérêt annuel pouvant aller jusqu'à 100 % ! Wagner trouve un appui à cette idée dans les paraboles des talents et des mines, qu'il appelle les paraboles des managers financiers. Dans la parabole des talents, le profit des bons managers est de 100 % ; dans la parabole des mines, le profit peut aller jusqu'à 1000 %. Wagner reconnaît que le texte ne précise pas sur combien de temps ce profit a été réalisé, mais il pense que l'absence du maître n'a pas excédé une année. De plus, Wagner ne voit pas pourquoi Jésus aurait exagéré, notamment dans la parabole des mines. Mais bien que les paraboles évangéliques soient réalistes, elles ont toujours une pointe d'extravagance. Il est donc hasardeux de prendre certains détails et d'en tirer des applications pour aujourd'hui.

Que faut-il penser de tout cela ?

Difficile d'adhérer à une théorie fondée sur des arguments aussi fragiles. Bien que la conception wagnérienne de la prospérité soit moins individualiste que d'autres, le but étant de réaliser le mandat de domination confié à l'Eglise, elle n'échappe pas au triomphalisme souvent reproché aux prédicateurs de la prospérité. On s'attend à voir se réaliser ici-bas ce que le Christ n'a promis que pour la vie à venir. Une telle perspective laisse peu de place à la souffrance et à la faiblesse dans lesquelles Dieu se plaît pourtant à manifester sa puissance. Elle donne également un faux espoir à ceux dont la condition est modeste, en particulier dans les pays du Sud. Au lieu d'accepter leur condition et de servir Dieu patiemment, ils cherchent à échapper à ce qu'ils considèrent comme contraire à la rédemption. En réalité ils ne font que se prosterner devant l'idole de la cupidité. Il est préférable de suivre

l'exemple des premiers chrétiens dont la plupart étaient de condition modeste mais qui, par leur patience dans l'épreuve et leur amour les uns pour les autres, et pour leurs ennemis, ont bouleversé la terre entière plus efficacement que ne le peuvent toutes les stratégies proposées par les apôtres contemporains.

La place du royaume dans le mandat missionnaire

Yannick IMBERT

Professeur d'apologétique

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

Introduction : le problème

Nous voici arrivés à la dernière conférence de ce carrefour. Vous pourriez vous demander ce qu'il reste à dire sur le royaume à part prier pour le retour du Roi. C'est cependant bien à propos que nous terminons sur une note missiologique. En fin de carrefour, nous serons re-envoyés chez nous, et nous anticipons maintenant ce temps d'envoi en considérant ensemble la place du royaume dans l'envoi missionnaire.

Comme pour toutes les conférences, il y aurait bien un moyen de terminer celle-ci en quelques minutes. Il me suffirait de souligner que le lien entre « royaume » et « mission » est bien établi, et fait quasiment partie des rares consensus de la missiologie. Il est vrai que « récemment [à l'échelle de l'histoire de l'Eglise], le concept de royaume de Dieu est devenu le centre de la motivation de la mission de l'Eglise dans le monde »¹. La bonne nouvelle annoncée est en effet celle du royaume, au point où cette association est très présente dans la prédication de Jésus lui-même. Ce Jésus qui décrit même

¹ Robert L. Saucy, "The Presence of the Kingdom and the Life of the Church", *Bibliotheca Sacra*, n° 145, 1988, p. 30-46, ici p. 30.

parfois son ministère comme étant une intrusion du royaume². Plus marquant encore, le « royaume » peut servir de résumé du message évangélique, ce qui est notamment le cas dans le livre des Actes, comme en Samarie, où Philippe annonce « la bonne nouvelle du règne de Dieu et du nom de Jésus-Christ » (Ac 8.12), ou à Ephèse, où Paul « usait de persuasion en ce qui concerne le règne de Dieu » (Ac 19.8)³. Quand Jésus annonçait le royaume, il proclamait l'accomplissement de l'espérance d'Israël⁴. En Jésus, « l'inauguration du règne royal de Dieu est essentiellement un événement salvifique... qui apporte le pardon des péchés, le soulagement pour les tourmentés, la liberté pour les captifs, et par de puissantes actions détruit les œuvres du diable »⁵, dénotant que la mission de Christ et la substance de sa royauté sont bel et bien liées. La question est de savoir comment⁶.

La mission comme œuvre du royaume

L'une des manières principales de lier « royaume » et « mission » est de voir la mission comme l'œuvre du royaume. Une précision doit être apportée ici, en guise d'introduction. Si la mission est l'œuvre du royaume, il va cependant de soi que nous n'établissons pas le royaume *par* notre participation à la mission. Ce n'est pas le progrès de la mission qui *réalise*

² Robert S. Burney, "The Kingdom of God and the Mission of the Church", *OJOT*, n° 5, 1990, p. 37-44, ici p. 37.

³ Voir aussi Ac 1.3 ; 20.25 ; 28.23, 31.

⁴ Burney, *op. cit.*, p. 38.

⁵ Saucy, "The Presence of the Kingdom and the Life of the Church", p. 32. Citation de Ernst Käsemann, "The Eschatological Royal Reign of God", dans *Your Kingdom Come : Report on the World Conference on Mission and Evangelism*, sous dir. Jacques Matthey, Genève, Conseil œcuménique des Eglises, 1980, p. 61-71, ici p. 62, 67.

⁶ Rick Brown, "The Kingdom of God and the Mission of God : Part 1", *International Journal of Frontier Missiology*, vol. 28, n° 1, printemps 2011, p. 5-12, ici p. 5.

l'établissement du royaume de Dieu. Imaginer le contraire serait une excellente démonstration de l'orgueil humain. Dieu accomplit l'œuvre du royaume. Si nous y participons cependant, c'est une grâce accordée par Dieu au peuple du royaume. Cela paraît simple. Mais comme vous l'imaginez, c'est bien loin d'être le cas.

En effet, parler de la mission comme de l'œuvre du royaume, comme l'œuvre que Dieu fait en vue de l'établissement complet et final du royaume, pose plusieurs questions. La première, c'est bien sûr que l'Écriture ne nous dit pas toujours explicitement ce qu'est l'œuvre du royaume, du moins pas aussi clairement que ne le voudrait la question posée. Nous souhaiterions peut-être un verset clé, une phrase bien faite, un concept « prêt à citer ». Ce n'est pas le cas. Mais cela ne signifie pas non plus que nous ne puissions rien dire sur ce qu'est cette « œuvre du royaume ». Pour apporter quelques éclaircissements, le mieux est probablement de revenir vers les éléments qui nous sont les plus familiers.

La première dimension de cette « œuvre », c'est celle qui nous apparaît de manière la plus évidente, dimension définie par le mandat missionnaire de Matthieu 28. Dans ce premier sens, l'œuvre du royaume serait l'œuvre qui concerne l'« entrée dans le royaume ». Ce lien entre royaume et mandat missionnaire est explicité par l'association entre « entrée dans le royaume » et « incorporation dans le nouveau peuple de Dieu », dans l'*ecclesia* de Dieu⁷. Sans cesse, de nouveaux membres sont ajoutés au peuple de Dieu, de nouveaux « sujets » viennent faire grandir les rangs de ceux qui prêtent une allégeance radicale au roi de gloire. Cette dimension

⁷ Peter Tuit le résume ainsi dans son article sur la missiologie de J.H. Bavinck : « Pour Graafland, donc, en accord avec Bavinck, l'entrée dans le royaume est liée à l'entrée dans l'Église, et cela est déterminé par la confiance en Jésus-Christ, par la foi et la régénération. » Peter C. Tuit, "The Gospel in Word and Deed : Johan Herman Bavinck's Missiology and Its Application for Today", *Calvin Theological Journal*, vol. 7, n° 44, 2009, p. 74-93, ici p. 86.

dynamique du royaume visible dans l'Église nous laisse penser que l'*ecclesia* est une manifestation partielle et provisoire du royaume.

Mais la « mission » ainsi définie – comme incorporation dans un peuple eschatologique – est-elle la seule dimension de l'œuvre du royaume ? Il est bien sûr possible d'en douter. La mission n'est-elle pas aussi démonstration en actes de notre foi ? L'engagement social et humanitaire ne participe-t-il pas intégralement de notre mission ? Le grand missiologue Ralph Winter, longtemps professeur à l'École d'études interculturelles de la Faculté de théologie de Fuller, met l'accent sur cette deuxième dimension en contrastant « mission de l'Église » et « mission du royaume ». Quant à la première expression, les choses sont assez claires. La « mission de l'Église » se résume par ce que nous venons de rappeler, comme incorporation, par la proclamation verbale de la bonne nouvelle, de peuples de toutes langues et de toutes nations au sein d'un peuple dont le « capitaine de la foi » est le Christ.

La deuxième expression, la « mission du royaume », demande un peu plus d'explications. Pour Winter, si la « mission de l'Église » est une partie nécessaire de notre appel missionnaire, notre pleine participation à la mission ne peut pas s'y réduire. Elle doit s'accompagner de la « mission du royaume » qui se manifeste dans la lutte contre toutes les conséquences du péché. La « mission du royaume », c'est la démonstration de la royauté de Christ sur toute la création, dont il est l'« originateur » et le médiateur. Parlant de notre engagement à lutter contre les maladies et blessures du monde, Winter demande de manière rhétorique : « Le royaume de Dieu est-il un pouvoir actif, agressif, en expansion et conquérant, qui ne supporte pas seulement le mal mais qui est en train de détruire

les œuvres du diable ? »⁸ La réponse martelée par Winter dans de nombreux articles se comprend. La « mission du royaume » serait d'étendre le royaume, c'est-à-dire l'autorité et le pouvoir de Dieu, à toute la création. Or l'autorité de Dieu ne se limite pas au domaine spirituel, mais inclut la paix, la justice, ainsi que l'intégrité physique. Lutter contre les maladies qui affectent l'humanité participe donc pleinement de la « mission du royaume ». La mission ne se résume pas seulement à « sauver des âmes », mais déborde sur toutes les autres dimensions de l'être humain et se comprend comme « sauver des personnes ». Nous pourrions résumer la perspective proposée par Winter en disant que la « mission du royaume » est de manifester la volonté de Dieu sur la terre en dehors de l'Eglise. Nous retrouvons ici le contraste initial entre « mission de l'Eglise » et « mission du royaume ». La première concerne la volonté de Dieu « faite sur terre dans l'Eglise », la seconde la volonté de Dieu « faite sur terre en dehors de l'Eglise ».

Bien sûr, il est difficile, sans modèle, de manifester la volonté de Dieu « sur terre en dehors de l'Eglise ». C'est là que les guérisons de Jésus servent de modèle d'action pour le peuple du royaume qu'il est venu inaugurer. Plus radicale encore, la relative absence d'intérêt pour le social et l'humain dans la mission refléterait souvent l'absence de vrai lien entre le mal physique et satan, le grand adversaire, Winter allant jusqu'à sous-entendre que beaucoup de biblistes parlent du mal humain sans avoir de place pour un « satan »⁹. Ceci témoignerait en conséquence d'une vision bien trop étroite de la « mission du royaume ».

⁸ Ralph D. Winter, "The Mission of the Kingdom", *World Evangelical Alliance*, <http://www.worldevangelicals.org>, consulté le 26 octobre 2018, p. 572-573, ici p. 573.

⁹ Ralph D. Winter, "The Kingdom Era is Now", dans *Foundations of the World Christian Movement : A Larger Perspective, Reader*, sous dir. Ralph D. Winter, Pasadena, Institute of International Studies, 2008, p. 307-310.

Winter n'est certainement pas le seul à faire une telle distinction entre deux « missions », même si tous n'adoptent pas sa terminologie de « mission du royaume ». Le grand missionnaire et théologien Johannes Verkuyl, s'appuyant sur la réponse de Jésus à la question de Jean concernant son identité, confirme :

Voir notre tâche missionnaire dans la perspective plus large du royaume nous conduira encore à une autre idée : la participation à la lutte contre tous les vestiges du mal qui affligent l'humanité est une partie intrinsèque de notre appel¹⁰.

L'appui sur Matthieu 11.5 est cependant discutable. Lorsque Jésus proclame que « les aveugles retrouvent la vue, les infirmes marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts se réveillent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres », il est nécessaire de se demander si l'objectif de Matthieu est de décrire la règle de vie du disciple de Christ ou une « preuve » de l'identité prophétique de Christ. Dans le contexte de l'évangile de Jean, il est clair que l'argument de Jésus est un argument fondé sur l'accomplissement des prophéties. Ce n'est pas parce que Jésus a guéri des aveugles, des infirmes et des sourds, et que les pauvres, eux aussi, entendent la bonne nouvelle du royaume, que nous trouvons là le modèle de notre propre action. Il y a bien une dimension prophétique inapplicable à nous qui portons le nom de disciples. Et cependant, même si ce passage à lui seul ne fonde pas l'action à laquelle Winter nous appelle, cet engagement social ne peut pas être ignoré. Le problème avec la présentation de Winter n'est donc pas nécessairement le contenu de ce qu'il appelle la « mission du royaume », mais l'articulation entre les deux missions évoquées.

¹⁰ Johannes Verkuyl, "The Kingdom of God as the Goal of the *Missio Dei*", *International Review of Mission*, vol. 68, n° 270, 1979, p. 168-175, ici p. 173.

Résumons l'articulation que Winter propose entre « royaume » et « mission ». Tout prend naissance dans le ministère de Christ dont la mission est celle du royaume. En lui est inauguré le royaume. Au cours de son ministère, Jésus démontre deux choses : (1) que la mission du royaume est plus large que celle de l'Eglise et inclut ce que nous appellerions l'engagement social ; (2) que la mission de l'Eglise demeure l'instrument d'accomplissement final de la mission du royaume :



Pour Winter, la « mission du royaume » est l'objectif ultime dont la « mission de l'Eglise » est l'instrument principal. Cela pose bien sûr la question de la place de l'Eglise dans l'accomplissement de cette seconde mission. En d'autres termes, l'Eglise n'est-elle qu'un moyen d'accomplissement, lequel disparaîtra une fois l'objectif accompli ? L'*Ecclesia* de Dieu s'effacera-t-elle donc une fois le royaume pleinement présent ? A

plusieurs reprises, cela semble être la conclusion logique du contraste établi par Winter entre « mission du royaume » et « mission de l'Eglise ». Cette articulation est cependant inadéquate.

Le premier royaume

Le premier problème avec l'articulation proposée par Winter est qu'il ne considère qu'une seule dimension du royaume, celui qui est inauguré par, et rendu proche en Christ. Ayant dit cela, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'à la lecture de l'évangile, il est facile de penser que le royaume est totalement nouveau et dépendant du ministère tout à fait unique du médiateur, Jésus-Christ. Les évangiles sont semés de paroles allant en ce sens comme en Mt 5.20 ; 13.38 ; 19.12 ; Mc 4.30 ; 10.14 ; 12.34 ; Lc 6.20 ; 11.20 ; 14.15 ; Jn 3.3-5. Le « royaume » n'est pourtant pas nouveau dans l'histoire de la rédemption. Il est en fait aussi vieux que la création. Aussi vieux que ce jardin originel que Dieu avait créé afin qu'il soit lieu de communion avec son peuple. Voilà une affirmation qui demande à être quelque peu développée. En effet, la création en Genèse 1 n'est jamais appelée un « royaume », pas plus qu'Eden ne sera explicitement qualifié ainsi dans le reste de l'Écriture.

Cependant, l'identification d'Eden à un royaume se fait à travers un autre type présenté dans le récit de la création : celui du temple de Dieu. Le temps manque bien sûr pour expliciter ce lien, et je me contenterai de souligner quelques parallèles entre Eden et le temple tirés de l'étude du néotestamentaire Greg Beale¹¹. Premièrement, le temple est toujours le lieu où

¹¹ Gregory K. Beale, "Eden, the Temple, and the Church's Mission in the New Creation", *Journal of the Evangelical Theological Society*, vol. 48, n° 1, mars 2005, p. 5-31 ; pour son étude complète, voir *The Temple and the Church's Mission. A Biblical*

nous expérimentons la présence de Dieu. C'est ainsi que le peuple rencontre Dieu au tabernacle, dans son temple (2Ch 7 ; Es 6), mais aussi en l'Eglise, le Corps de Christ, qui est le temple de Dieu (1Co 3.16 ; 6.19). Eden, le premier lieu de présence de Dieu avec son « peuple », peut à cette lumière être vu comme un temple. Deuxièmement, l'identification d'Eden à un temple est renforcée par la symbolique du « jardin » utilisée dans la construction du temple. Ce dernier, en 1R 6.18, 29, est en effet parsemé de « sculptures de colobines et de fleurs épanouies » et de « branches de palmiers et des fleurs épanouies », ainsi que de lis et de grenades (7.18-20). Quant au chandelier du tabernacle, ses « coupes [sont] en forme d'amande, avec pommes et fleurs » (Ex 37.19). Il est aussi bien sûr possible que les fameux chérubins du tabernacle – sur les couvertures (Ex. 36.10), les voiles (36.35) et l'arche elle-même (37.7-9) – rappellent les deux anges fermant l'entrée de ce premier royaume, Eden. Beale, et d'autres avec lui¹², proposent plusieurs autres parallèles indiquant que le jardin d'Eden était le premier sanctuaire dans l'histoire humaine.

Si nous acceptons cette symbolique culturelle d'Eden, cela nous conduit à voir en Adam le premier prêtre se tenant dans la présence de Dieu, chef fédératif du reste de l'humanité, premier « médiateur » qui préfigurera malgré lui, et par son échec, la venue du Dieu-médiateur, le second Adam, l'Adam eschatologique, l'Adam de la plénitude. Mais cela a aussi une implication plus directe pour notre sujet. L'Eden-temple est aussi

Theology of the Dwelling Place of God, Downers Grove, IVP et Leicester, Apollos, 2004.

¹² Voir par exemple Meredith Kline, *Kingdom Prologue : Genesis Foundations for a Covenantal Worldview*, Eugene, Wipf and Stock, 2006, par exemple p. 48. Voir aussi J. Daniel Hays, *The Temple and the Tabernacle*, Grand Rapids, Baker, 2016. L'identification d'Eden à un temple n'est cependant pas sans poser des questions herméneutiques. Pour une perspective plus critique, voir Daniel I. Block, "Eden : A Temple ? A Reassessment of the Biblical Evidence", in *From Creation to New Creation : Biblical Theology and Exegesis : Essays in Honor of G.K. Beale*, sous dir. Daniel M. Gurtner et Benjamin L. Gladd, Peabody, Hendrickson, 2013, surtout p. 10-12.

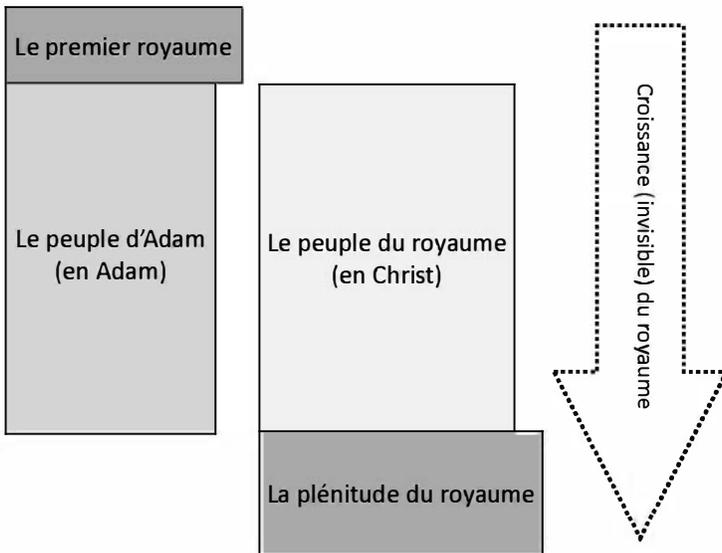
un Eden-royaume. Nous avons coutume de parler du premier couple comme de vice-régents, de gérants de la création qui appartient à Dieu seul. Dans un certain sens, limité il va de soi, Adam était le gérant d'un temple-royaume créé pour que la gloire de Dieu soit d'autant plus manifestée¹³.

Dans ce jardin d'Eden, ce temple-royaume, une royauté limitée avait été confiée à Adam. Et si ce dernier fut le premier roi dont le Roi des rois était le suzerain, la chute doit être vue comme un péché non seulement contre Dieu mais aussi contre le royaume que Dieu avait inauguré, qui lui appartenait et qui nous avait été confié en tant que représentants du seul Roi cosmique. Nulle surprise alors de voir le théologien néerlandais Herman Bavinck parler du péché comme d'une rébellion contre le grand Roi. Le péché est ainsi transgression de la loi du royaume et atteinte à la personne du vrai Roi, le Dieu créateur. Bien que la manifestation concrète du règne soit brisée, Bavinck souligne aussi que Dieu n'a pas abandonné son royaume et que ce dernier n'a pas été détruit par les forces de satan ni par notre péché. Au contraire, le royaume se trouve toujours ré-annoncé, proclamé et manifesté à travers l'Ancien Testament. Le royaume est finalement « rendu proche en Christ », lequel accomplit et rétablit la vraie royauté, remplissant parfaitement toutes les fonctions du vrai roi, devenant ainsi la « tête » d'un nouveau peuple, amenant à la plénitude le royaume originel. En rassemblant à lui par sa mort, sa résurrection et son ascension un peuple nouveau, Christ nous rend vivants les bénéficiaires d'un royaume déjà instauré à la création.

¹³ Nous pourrions dire qu'en tant que prêtre du temple, Adam exerçait une fonction de représentation (de *présence*), et qu'en tant que vice-roi de ce royaume, il exerçait une fonction de *contrôle*. Cette distinction entre fonction de présence et contrôle est tirée de John Frame, *Systematic Theology*, Phillipsburg, P&R, 2013, p. 786-791. Une troisième fonction, qui n'apparaît pas ici, est la fonction d'*autorité*. Pour Frame, ces trois fonctions sont déterminées par la création à l'image de Dieu, ce Dieu dont la seigneurie est résumée par Frame par les trois mêmes catégories – présence, autorité, contrôle.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut nous intéresser à la relation entre « mission » et « royaume ».

Tout effort de visualisation est bien sûr limité, mais tentons de le faire cependant. À partir du premier royaume se distinguent dans l'histoire de la rédemption deux peuples que nous pouvons identifier, suivant Paul, comme ceux qui sont en Christ ou en Adam (1Co 15.45). Les premiers demeurent le peuple du royaume, tandis que les seconds, « le peuple d'Adam », sont associés au rejet du Dieu créateur. Notons aussi que de la chute jusqu'à la plénitude du royaume, la croissance de ce dernier est voilée à nos yeux.



L'une des limites avec le schéma proposé ici est qu'il ne nous dit pas encore comment royaume et mission sont liés. Pour cela, il nous faut aller plus loin, mais, pour avancer, nous avons besoin de poursuivre notre dialogue avec Winter.

Royaume et Eglise

Nous nous arrêtons maintenant sur un deuxième problème avec l'articulation proposée par Winter, problème qui va nous conduire à préciser la relation entre « royaume » et « mission ». Permettez-moi de souligner, d'appuyer lourdement même, sur le point suivant. Il me semble que le problème essentiel de Winter n'est pas tant le contenu de ce qu'il affirme que la manière dont il l'articule, ce qui conduit à deux autres points insatisfaisants dans son traitement de la relation « mission » et « royaume ».

La deuxième dimension inadéquate entre « mission du royaume » et « mission de l'Eglise » est la relation assez ambiguë établie entre « royaume » et « Eglise ». C'est d'autant plus le cas si nous faisons, suivant en cela Winter, de l'Eglise un « instrument » entre les mains de Dieu, en vue de l'accomplissement de la « mission du royaume ». Le problème devient plus évident si nous posons la question de savoir s'il existe un lien durable entre royaume et Eglise. C'est bien sûr une question riche, qui a déjà été évoquée dans la contribution de mon collègue Donald Cobb. Je rappellerai seulement certains points.

Tout d'abord, l'existence d'un royaume (de Dieu) implique la réalité d'un règne reconnue par un peuple, le « peuple du roi ». Or, comme le souligne Edmund Clowney dans son cours sur l'Eglise, cette dernière, en tant que corps de Christ, et le royaume ont les mêmes « sujets ». Ceux qui reconnaissent le royaume de Dieu sont ceux qui reconnaissent la seigneurie du roi. En ce sens, il y a bien quelque chose de commun entre le royaume et l'Eglise. Ensuite, l'Eglise vit des bénéfices du royaume obtenus en sa faveur par celui qui en est le chef et

capitaine¹⁴. Ces bénéfices, manifestant la force principale du royaume rendu proche en Christ, incluent entre autres dans le Nouveau Testament le pardon des péchés (Col 1.13-14), la justice, la paix et la joie (Rm 14.17), la puissance de la foi et de l'amour (Ep 3.16), la connaissance de la volonté de Dieu et l'intelligence spirituelle (Col 1.9), l'adoption filiale (Ga 4.5), la réconciliation (2Co 5.18), ainsi que le fruit de l'Esprit (Ga 5.22-23). Notons en passant qu'au vu de ces bénéfices, la nature matérielle présente du royaume (souvent assimilé à ses implications socio-économiques) est relativement secondaire. Par ces bénéfices reçus de son Seigneur, l'Eglise prend ainsi part aux premiers fruits du royaume. Si elle n'est pas, en elle-même, prémices du royaume, l'Eglise n'en est pas moins participante de ce que le royaume sera un jour pleinement. En cela, l'Eglise est bien signe du roi qui revient. L'Eglise est un signe d'un royaume qui doit encore être pleinement manifesté¹⁵.

Si l'Eglise est prémices et signe du royaume, celle-ci ne peut donc pas être seulement le moyen d'accomplissement de la « mission du royaume ». Elle doit être, en quelque sorte, pleinement participante de cette mission. Si elle en est l'un des instruments, elle en est aussi l'un des objectifs, puisqu'il y a un lien fort entre royaume et Eglise, même si ces deux réalités ne peuvent être identifiées.

L'articulation entre le mandat créationnel et le mandat missionnaire

La troisième dimension inadéquate de l'articulation proposée par Winter est son manque de précision quant à la relation

¹⁴ Selon l'expression de Ridderbos, « *ecclesia* est le peuple élu et appelé par Dieu, partageant la béatitude du royaume ». Herman Ridderbos, *The Coming of the Kingdom*, Philadelphie, P&R, 1962, p. 354.

¹⁵ Cf. H.N. Ridderbos, *The Coming of the Kingdom*, p. 144-148.

entre les mandats créationnel et missionnaire. Cette imprécision est manifeste dans l'inclusion de l'engagement social et humanitaire dans la mission. Cela pose bien sûr la question de savoir quelles doivent être les frontières de la « mission ». Est-elle restreinte au mandat missionnaire ou le dépasse-t-elle ? Pour aller plus loin, ce mandat missionnaire inclut-il une « mission par les actes » ? La « mission humanitaire » est-elle une composante de la mission, et donc du royaume ?

Je n'ai malheureusement pas tout le temps nécessaire pour expliquer ma conviction que la mission n'inclut pas l'engagement humanitaire et social – à l'exception de la diaconie, tournée, elle, vers l'Eglise. Alors bien sûr cela pourra vous surprendre. Est-ce que le chrétien pourrait alors se désintéresser de tous les maux qui affligent le monde dans lequel nous vivons ? Cela légitimerait-il une indifférence envers l'engagement social, humanitaire ou écologique ? Certainement pas. Mais notez bien avec moi que la question n'est pas de savoir si ces engagements sont légitimes, ou même nécessaires, pour les disciples de Christ, mais de savoir s'ils font partie de la « mission du royaume » ou de la « mission » elle-même.

La réponse de Winter, fondée en partie sur notre identification à la mission de Jésus, n'est pas totalement satisfaisante – nous avons évoqué l'une des limites principales de son appui exégétique sur la référence à Esaïe 6 notamment. Mais nous ne devons pas nous contenter de souligner les limites de notre interlocuteur. Ce serait, somme toute, trop simpliste. Il convient plutôt de l'amener avec nous vers une articulation plus précise de la responsabilité que Dieu confie à ce peuple qu'il « transportera dans son royaume de lumière ».

Pour cela, je voudrais tout d'abord proposer de nous appuyer sur l'expression « œuvre du royaume » que j'ai déjà utilisée. Revenant sur la présence du royaume en Genèse 1, nous constatons la présence dans le récit de la création d'une triple

structure du mandat créationnel¹⁶. Trois « envois » ponctuent la communication de ce mandat : le premier est la bénédiction accordée par le Dieu créateur, Dieu de l’alliance ; le deuxième est celui d’être fécond et de se multiplier, le troisième est de « soumettre » la terre, d’y exercer la domination de la part de Dieu – de manifester la gérance généreuse du créateur lui-même. Plus particulièrement, l’envoi « soyez bénis » implique la reconnaissance d’une autorité et présence divines. Ensuite, l’envoi « fructifiez » implique une dispersion et une croissance du nombre de ceux qui porteront l’image de Dieu, jusqu’à faire de la création elle-même un lieu de communion à la gloire de Dieu. Enfin, l’envoi « exercez la gestion de la création » (l’ordre de soumettre et de gouverner) implique une expansion d’Eden, le temple-royaume, jusqu’à ce qu’il s’étende et remplisse la terre¹⁷. Le mandat créationnel, l’œuvre initiale du royaume, peut donc se résumer ainsi :

Trois envois	Triple bénédiction
Bénédiction	Dieu
Fructifiez	Peuple
Dominez	Royaume

Notons, avant de poursuivre, que ces trois envois/fonctions se retrouvent d’une autre manière dans la triple promesse qui rythme le développement de l’histoire de la rédemption jusqu’à son accomplissement dans la venue du

¹⁶ Afin d’éviter une compréhension du « mandat culturel » comme étant premièrement un engagement culturel – au sens restreint – il conviendra de parler de « mandat créationnel », soulignant mieux la dimension holistique de ce dernier.

¹⁷ G.K. Beale, “The Final Vision of the Apocalypse and Its Implications for a Biblical Theology of the Temple”, dans *Heaven on Earth. The Temple in Biblical Theology*, sous dir. S. Gathercole et D. Alexander, Carlisle, Paternoster, 2004, p. 191-209, ici p. 201.

Messie et la future plénitude qui accompagnera son retour glorieux.

Vous allez me dire que tout cela est bien intéressant, mais vous me demanderez dans un même élan en quoi cela pourrait bien nous conduire à préciser la relation entre « mission » et « royaume ». Votre question trouve un premier élément de réponse dans le parallèle que nous pouvons établir entre le mandat créationnel et le mandat missionnaire. Une comparaison des deux mandats nous conduit au parallèle suivant :

Trois envois	Trois signes	Mandat créationnel	Mandat missionnaire
Bénédiction	Signe de l' autorité de Dieu envers son peuple	Communion avec Dieu Bénéfices de l'alliance	Communion en Christ Bénéfices du royaume
Fructifiez	Signe de la présence de Dieu pour son peuple	Multiplication par la présence dans le monde	Multiplication des disciples et des Eglises
Dominez	Signe du contrôle de Dieu sur son peuple	Domination généreuse Soin du monde	Domination de Christ Soin mutuel

Revenons à ce premier royaume que nous avons discuté au début de cette étude. Dans ce premier royaume, Adam était bel et bien en charge d'une « œuvre du royaume » qui incluait plusieurs dimensions que nous pouvons résumer ainsi. Adam représentait l'humanité, Adam recevait et communiquait les paroles de Dieu et Adam exerçait un certain contrôle bienveillant sur la création dans laquelle Dieu l'avait placé. Même après la chute, cette « œuvre du royaume » demeure. Ainsi, la responsabilité que Dieu avait confiée à l'humanité en Adam n'est pas effacée. Nous restons redevables de notre gestion de la création. Celle-ci fait pleinement partie de cette œuvre du royaume.

Cette gestion de la création, nous avons coutume de l'associer particulièrement, voire exclusivement, au soin de la création. Cette association particulière n'est pas forcément problématique, mais elle le devient lorsqu'elle est exclusive. La gestion de la création ne se limite pas, en effet, à l'environnement naturel, mais à tout environnement, à tout écosystème, ce qui inclut notre environnement humain. Cette dimension de l'œuvre du royaume qu'est la gestion de la création inclut ces deux écosystèmes complémentaires et subsistant en harmonie que sont les environnements naturel et humain. Nous sommes responsables de l'épanouissement et de l'intégrité de ces deux domaines. Ainsi, Winter a parfaitement raison de lier « royaume » et « engagement social », mais l'articulation proposée demeure quelque peu déficiente. Notre engagement social de même que notre engagement écologique prennent leur source dans ce premier royaume, et non dans le mandat missionnaire.

Après la chute, l'« œuvre du royaume » se double, si je peux parler ainsi, d'une « œuvre de la mission ». C'est là que naît l'essence de ce que Winter appelle la « mission de l'Eglise ». La nouvelle articulation proposée nous permet de distinguer, tout en les liant intimement, ces deux « œuvres » ou « responsabilités » qui nous sont confiées. La mission de l'Eglise, selon l'expression de Winter, n'est pas l'instrument d'accomplissement de la mission du royaume. Le mandat missionnaire est plutôt une manifestation du mandat créatif appliqué à l'ordre de la rédemption. Cela explique pourquoi, dans la mission de l'Eglise, la vie communautaire et l'évangélisation apparaissent primordiales. Reprenant les mêmes termes que précédemment, nous pourrions dire que Christ est le chef représentatif d'un nouveau peuple, qu'en lui est communiquée la parole de Dieu (étant verbe incarné), et qu'il exerce un contrôle sur toutes choses, y compris les forces mauvaises,

démoniaques, comme nous le voyons dans les évangiles. C'est de cela que nous sommes les témoins.

Mais il y a plus encore. L'œuvre du royaume ne disparaît donc pas pour autant après la chute, et les responsabilités confiées à Adam demeurent. Dieu comptera tous les êtres humains redevables des trois « envois » auxquels il avait appelé le genre humain. C'est là que nous devons placer ce que Winter appelle « mission du royaume », la lutte contre les maladies et toute forme de mal. La différence, c'est que là où Winter voit une co-participation des non-croyants à l'œuvre du royaume, nous n'y voyons que l'exercice limité et « détourné » d'une responsabilité confiée par le Dieu créateur.

Le parallèle que nous venons de décrire est d'autant plus pertinent qu'il nous permet de réarticuler le lien nécessaire établi par Winter entre « royaume » et « engagement social ». Winter nous rappelle à juste titre que notre vie chrétienne ne peut se résumer à une annonce du salut par la foi seule. Cependant, la perspective qu'il propose peut être reconstruite sur une base plus solide si nous établissons une distinction plus claire entre mandats créationnel et missionnaire. Le problème principal dans l'articulation de Winter est, à mon sens, un manque de claire distinction entre ces deux mandats. Cela le conduit d'ailleurs à confondre l'« œuvre du royaume » et l'« œuvre de la mission » pour en faire une tierce expression, la « mission du royaume ».

Le royaume eschatologique

Une quatrième et dernière dimension inadéquate chez Winter est celle de l'eschatologie du royaume. Bien qu'il ait raison de voir dans la mission de l'Eglise un instrument en vue de la venue entière du royaume, la description de Winter manque de précision. Une fois encore, ce n'est pas nécessairement ce qu'il dit qui est problématique, mais ce qu'il ne

spécifie pas. En particulier, se contenter de dire que la « mission de l'Eglise » est l'instrument de l'accomplissement de la « mission du royaume » – sans précisions – suppose une eschatologie ancrée dans l'annonce du royaume par Christ. Ce serait le royaume de cette annonce messianique qui se trouverait accompli par la « mission de l'Eglise ». Or, comme nous venons de le voir, le royaume « rendu proche » en Christ se situe dans une continuité du royaume fondé par le Dieu créateur.

Mais l'accomplissement du royaume n'est pas un simple retour au royaume confié à Adam. Cet accomplissement, bien qu'ancré dans la création, la dépasse. L'accomplissement eschatologique du royaume amène le royaume de la création à une dimension qu'il n'avait pas alors. Le royaume de plénitude n'est pas un simple retour au royaume originel. Comme l'écrivait Herman Bavinck : « L'eschatologie est ainsi ancrée dans la christologie et est elle-même christologie... »¹⁸ Mais attention, Bavinck a en vue ici non pas la christologie de l'ordre de la rédemption, mais le Christ médiateur de la création. Cela conduit à voir l'eschatologie, cette « réalité à venir », comme étant la conséquence non pas du péché, mais de la création.

C'est cela qui explique pourquoi et comment deux mandats, « distincts » et cependant nécessaires, conduisent et dirigent la vie chrétienne. Nous ne vivons pas que l'ordre de la chute et de la rédemption. Le royaume vers lequel nous sommes conduits en Christ est celui de la création. Les responsabilités inhérentes au mandat créational demeurent les nôtres. Nous sommes responsables des deux mandats – le mandat créational étant confié à l'humanité et le mandat missionnaire étant confié à l'Eglise. En vue du royaume qui vient, nous devons articuler la responsabilité que nous avons envers ces deux mandats. C'est ce que Winter essaie de justifier, mais

¹⁸ Herman Bavinck, *Reformed Dogmatics*, Baker, Grand Rapids, 2008, IV, p. 685.

sa limitation du royaume au royaume « inauguré en Christ » ne permet pas une articulation cohérente entre ces deux mandats, parce que l'eschatologie du royaume est ancrée dans la création.

Et cependant, bien qu'ancrée dans la création, l'eschatologie du royaume n'est pas une simple restauration de la création. Elle est bien plus la restauration et l'accomplissement de l'*objectif originel* que Dieu avait assigné à la création, objectif jamais manifesté auparavant dans l'histoire à cause de l'échec du premier Adam et de l'entrée du péché dans le monde. Le royaume inauguré par Christ est le premier signe de l'accomplissement de ce royaume qui, dans l'ordre de la création, devait germer et grandir jusqu'à remplir toute la création de la gloire de Dieu, que le peuple du royaume proclamerait sans fin.

En cela aussi « mission » et « royaume » sont bien intimement liés. Nous pouvons même rejoindre Winter lorsqu'il parle de l'Eglise comme d'un instrument du royaume. Dans un certain sens, comme le dit Ridderbos, le peuple de l'Eglise est un instrument entre les mains du roi qui viendra instaurer la plénitude de son règne¹⁹. Mais l'Eglise n'est pas que l'instrument de la venue du royaume. Elle n'est pas qu'un moyen, car elle fait partie intégrante de la réalité du royaume, bien qu'elle ne puisse jamais se confondre avec lui. Si l'Eglise est bien instrument de Dieu, elle est aussi objectif de Dieu. Si le royaume est l'objectif final de Dieu pour l'histoire des hommes, l'*ecclesia*, le peuple du royaume, fait bien lui aussi partie de cet objectif final.

¹⁹ H.N. Ridderbos, *The Coming of the Kingdom*, p. 356.

Conclusion

Rappelons-le une dernière fois en ce début de conclusion : il y a un lien intime entre royaume et mission. Ralph Winter est l'un des nombreux missiologues qui ont essayé de préciser la place du royaume dans le mandat, ou envoi, missionnaire. Ce faisant, il a distingué entre « mission du royaume » et « mission de l'Église », soulignant la place cruciale que l'engagement social doit avoir dans la vocation chrétienne. Sa théologie de la mission fait partie des grandes formulations missiologiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Cependant, nous avons vu que ces expressions ne sont pas assez précises et ne permettent pas à Winter de soutenir ce qu'il souhaite, avec raison, maintenir. Ces deux expressions amènent en fait plus de confusion que de lumière à une question déjà complexe.

Pour préciser ce qu'est l'« œuvre du royaume », nous avons proposé de revenir à deux mandats distincts, créationnel et missionnaire, et de voir ce dernier comme l'application à l'ordre du péché et de la rédemption de la structure même du mandat créationnel. Le mandat missionnaire ne se substitue pas ni ne remplace le mandat créationnel. Il en est en réalité l'une des manifestations particulières dans le rassemblement d'un nouveau peuple appelé à être le peuple du royaume. Le lien entre « royaume » et « mission » peut donc être articulé autour de ce peuple qui veut vivre maintenant la vie du royaume dans toutes ses activités, peuple à qui est confiée la mission de proclamer l'incorporation gratuite de « n'importe quel homme » à ce royaume qui vient. La mission, cette grande œuvre confiée par Christ à son Église, est en partie une œuvre/responsabilité du royaume parce que « le royaume est révélé dans l'*ecclesia*, dans son importance rédemptrice et

salvifique, dans tous les dons et trésors promis et maintenant donnés en et par Christ»²⁰.

Mais au peuple du royaume est toujours confiée, comme au reste de l'humanité d'ailleurs, la responsabilité de ce premier royaume que nous avons déclinée en trois « envois » distincts. Le royaume a donc une place cruciale dans le mandat missionnaire. Il en est bien la motivation, il en est aussi l'un des points d'origine, et il en est l'essence même. Jésus s'est fait pour nous porte-bannière du royaume de Dieu. Il l'a annoncé, il l'a inauguré et il l'accomplira en plénitude. Au peuple dont il est le capitaine de la foi appartient la double responsabilité de manifester son allégeance au médiateur de la création et de la rédemption.

Rappelons-nous donc toujours que si le royaume tient une place aussi importante dans le mandat missionnaire, il ne peut jamais être décrit par ce seul mandat missionnaire. Choisir et privilégier exclusivement l'un des deux mandats serait déchirer l'œuvre de Christ, et sa personne même – le même Christ étant médiateur de la création et de la rédemption. L'appel qui est le nôtre, la responsabilité qui nous est confiée, est bien celle de manifester la royauté de Christ dans tous les domaines de notre vie, comme le rappelle justement Ralph Winter.

²⁰ *Ibid.*, p. 355.

1° - ABONNEMENTS FRANCE

Prix normal: 32 Euros; soutien: 42 Euros
Pasteurs et étudiants: 17 Euros
Étudiants en théologie: 14 Euros. Deux ans: 22 Euros

CCP MARSEILLE 02820748029/77
Éditions Kerygma/Revue réformée
IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 43 029 77

■ IC : P S S T F R P M A R

Périodicité : 4 fois par an
Les abonnements partent du 1^{er} janvier

Prix du fascicule

9 Euros pour l'année et l'année précédente
12 Euros pour les numéros doubles de l'année en cours
et de l'année précédente
5 Euros pour les années précédentes
+ frais d'envoi

2° - ABONNEMENTS DE L'ÉTRANGER

PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Tarifs français + 10 Euros

SUISSE

La Revue réformée, rue du Bugnon 43, 1020 Renens
C.C.P.: 10-4488-4
Abonnement: 49 CHF; solidarité: 65 CHF
Pasteurs, étudiants et AVS: 30 CHF

AUTRES PAYS

- Règlement en Euros, sur une banque en France :
tarifs français + 10 Euros
- Autre mode de règlement: tarifs français + 20 Euros

3° - INTERNET

La Revue réformée peut être consultée sur internet
www.unpoissondansle.net/fr
Nouveau site : <http://larevuereformee.net>

N° 294 - 2020 / 2 - AVRIL 2020 - 4 FOIS / AN
ISSN 0035-3884 - Dépôt légal : AVRIL 2020
N°202001xx

Imp. IMEAF, 26160 La Bégude de Mazenc. Tél. 04 75 90 20 70.
Le directeur de la publication: Y. IMBERT. Commission paritaire N° 0722 G 81942.



SOLI DEO GLORIA